Centre d'Étude et de Recherche sur la Philanthropie

France Bénévolat

La France bénévole

Deuxième édition

Sous la direction de
Jacques Malet

Avec la participation du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Mars 2005

Sommaire

Introduction ... 3

Une nécessaire définition ... 4

Nos repères sur le bénévolat en France ... 5
- *Combien de « bénévoles » aujourd'hui ?* ... 5
- *Les six âges du bénévolat* ... 6
- *Un décrochage relatif des femmes* ... 7
- *Le bénévolat associatif* ... 9
  - *Les bénévoles réguliers des associations* ... 9
  - *Une mutation majeure de l'engagement bénévole* ... 11
  - *Une génération de bénévoles plus occasionnels* ... 13
  - *Un aperçu des forces vives des associations* ... 14
  - *L'inégal accès aux responsabilités* ... 14
  - *Du bénévolat classique au bénévolat de missions* ... 15

La richesse des données apportées par nos partenaires ... 17
- *Partager la ressource bénévole* ... 17
- *Quelques pistes concernant les critères définis en commun* ... 18
- *Qu'en est-il dans le sport ?* ... 21
  - *Une large majorité d'hommes* ... 21
  - *Le bonheur est dans le pré* ... 23

La France bénévole ... 24

Un clin d'œil international… ... 26
- *Le temps libre des Européens* ... 26
- *Le programme « Leonardo da Vinci »* ... 27
- *La Belgique, aussi, a son « téléthon »* ... 28
- *L'exemple significatif du Canada.* ... 29

Portraits de bénévole, vus par… ... 30
- *Dominique Thierry, Vice-président de France Bénévolat* ... 30
- *Dan Ferrand-Bechmann, Professeur des Universités* ... 31
- *Roland Guénoun, psychologue, chargé d'enseignement à l'IEP Paris* ... 32
- *Ludovic Subran, professeur à l'ENSAI de Rennes* ... 33
- *Bénédicte Massis, Psychologue conseil* ... 34
- *Xavier Delsol, juriste, fondateur de Juris associations* ... 35
- *Jean Bourrieau, docteur en sciences de l'éducation* ... 36
- *Ingrid Kemoun, responsable d'un portail de la solidarité* ... 38

Quelques mots pour finir… ... 39

Nos partenaires de cette étude… ... 40

Introduction

Un an déjà. La première étude préparée en collaboration étroite entre France Bénévolat et le CerPhi était présentée au Conseil Economique et Social, à la presse et aux représentants des associations. Elle avait permis à de nombreux partenaires d'apporter leurs contributions et leurs données. Restait à travailler ensemble et à mutualiser les expériences. Le jour même de la présentation de « *La France bénévole 2004* », le groupe était constitué et il s'est retrouvé plusieurs fois tout au long de l'année, jusqu'à la naissance de cette deuxième édition, avec ce début de « film » que Jean Bastide appelait de ses vœux, « *pour alimenter le débat collectif, pour dénoncer les manques, pour éventuellement casser les idées reçues…* ». Le groupe a grandi au fil des mois jusqu'à représenter aujourd'hui une quinzaine de réseaux associatifs.

Par rapport à la première édition, le travail collectif présenté ici comporte beaucoup d'évolutions et de nouveautés. Nous partions d'un échantillon respectable de près de 200.000 bénévoles oeuvrant essentiellement dans le domaine social. Il a été porté à 250.000 et il s'est enrichi d'associations de jeunesse et d'associations culturelles et de loisirs. Il a été surtout renforcé, grâce à une coopération continue avec les services du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, par les données relatives à près de 300.000 dirigeants des clubs sportifs de toutes les disciplines, dans chacun des départements. Soit au total un échantillon de l'ordre de 550.000 bénévoles, en chair et en os, directement observés sur le terrain par les associations elles-mêmes.[1] Sans le considérer comme totalement et scientifiquement représentatif (le sera-t-il jamais ?), notre échantillon s'est ainsi élargi, avec un spectre plus large des activités associatives couvertes.

Au-delà des chiffres et de leur rudesse, il nous a paru utile d'appeler plusieurs témoignages pour donner de la chair à ce monde bénévole aussi riche et varié. Venus d'horizons très différents et très complémentaires, ces propos présentent les caractéristiques du don de temps, vues par des scientifiques et des spécialistes de différentes disciplines, mais aussi par des acteurs de terrain très concernés.

La désormais traditionnelle carte de la France bénévole sera un outil utile pour les responsables d'associations qui trouveront matière à échanger d'un département à l'autre, dans un objectif de mutualisation.[2] Le lecteur se gardera naturellement de considérer cette carte comme une sorte de palmarès, puisque les conditions de l'exercice du bénévolat sont fort différentes d'une région à l'autre, comme du rural à l'urbain. Il se gardera aussi de la considérer comme le reflet exhaustif de la situation française. Manquent encore dans nos analyses des pans entiers du domaine associatif, tout simplement parce qu'ils sont fort peu fédérés. Il en est ainsi des domaines de la culture et des loisirs.

---

[1] **Nous avons délibérément choisi cette formule d'observation, sans négliger les résultats des enquêtes et des sondages, y compris quand ils présentent quelques divergences. Cette formule permet aussi de travailler régulièrement avec les associations, notamment pour les aider à mutualiser leurs efforts pour mieux connaître et mieux suivre leurs bénévoles.**

[2] Nous avons pu ainsi tester notre capacité de fournir rapidement, à la demande de collectivités territoriales, des chiffres assez solides au niveau départemental (Loire-Atlantique, Eure, Morbihan…), pour aider une réflexion collective territoriale.

Enfin, un regard limité au territoire national pouvait laisser certains lecteurs sur leur faim. Nous présentons une première approche, modeste, pour commencer à observer comment, ailleurs, on vit et on encourage cette précieuse générosité qui consiste à donner de son temps.

Une nécessaire définition

«***Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial*** » [3]. Pour France Bénévolat, « *traditionnellement, en France, on assimile « bénévole » à « bénévole associatif », compte tenu du poids et du rôle tout à fait particuliers des associations, mais il convient de rappeler qu'on peut être bénévole sans le truchement d'une association (aide de voisinage, accompagnement d'enfants pendant des sorties scolaires…)*. La conséquence de la définition est qu'un bénévole est un individu totalement libre qui ne peut pas être encadré par un statut. Les tentatives pour élaborer un « *statut du bénévole* » ont échoué, mais pour autant, les bénévoles ont besoin de reconnaissance, et les associations ont besoin de clarifier les engagements réciproques.

On devrait donc désormais s'accorder sur le terme de bénévole quand on se place dans cette définition, et réserver l'emploi du terme volontaire quand cela correspond effectivement aux cadres juridiques et réglementaires appropriés. Soit le volontariat de solidarité internationale (VSI)[4], soit le volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité (VCVSS)[5], soit le futur volontariat associatif[6], soit encore le volontariat des sapeurs-pompiers. Chacun gagnera à ce que l'on utilise le même vocabulaire.

Et naturellement oublions vite l'expression maladroite utilisée récemment[7] pour qualifier des personnes rétribuées, donc des « **volontaires ou des salariés** ». Même au Pays aux multiples fromages, un mot est un mot, et ce qui est gratuit n'est pas rétribué. Et gardons au « *bénévole* » ce qui fait sa spécificité, et aussi une très large part de sa fierté.

Par ailleurs, nous tenons plus que jamais à préserver la différence, que tout le monde reconnaît forcément, mais que l'on ne respecte pas encore assez, entre les bénévoles dits réguliers, qui sont engagés tout au long de l'année dans un cadre associatif, et les bénévoles occasionnels. Peu importe les heures qu'ils passent. Leur action épouse le rythme et les objets des associations. Pour les Restaurants du Cœur, ce sera surtout au cours de la mauvaise saison ; pour le don du sang, ce sera essentiellement en fonction des collectes[8] ; pour le sport, ce sera en fonction du calendrier des entraînements et des compétitions.

---

[3] Avis du Conseil Economique et Social du 24 Février 1993.
[4] Selon la loi du 30 janvier 1995.
[5] Selon la loi du 14 mars 2000
[6] Le projet de loi présenté par le ministre de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative au conseil des ministres du 2 mars 2005 devrait permettre de fixer un cadre juridique à la diversité de ces volontariats associatifs.
[7] Des « bénévoles rétribués pour les sorties d'écoles à Paris ». Le Monde du 8 février 2005
[8] En effet, outre l'investissement important des bénévoles au moment des collectes, ils sont très souvent mobilisés pour assurer des opérations de sensibilisation et de recrutement de nouveaux donneurs, mais aussi pour faire la promotion du don de sang bénévole.

Si nous tenons à marquer cette différence, ce n'est pas pour introduire un quelconque jugement de valeur. C'est avant tout par respect pour les responsables des associations qui savent bien sur qui ils peuvent compter. Ce que nous avons nommé ce « *noyau dur* » sans lequel plus de 80% des associations ne vivraient pas. Et ce noyau dur se rétrécit bel et bien au fil des années. Tous les réseaux représentatifs avec lesquels nous travaillons mesurent cela et nous le prouvent.

A quoi sert que l'on nous annonce 12, puis 13 millions de bénévoles en France, si l'on continue d'ajouter indifféremment celui ou celle qui passe le plus clair de son temps au service d'une association et celui ou celle qui l'aide une fois par an. Il conviendra, du reste, de tenir compte de ces évolutions sociologiques lourdes pour prendre en compte convenablement cette évolution du bénévolat, plutôt que de tenir un discours négatif à cet égard, sans effet ni intérêt.

Nos repères sur le bénévolat en France

L'estimation la plus récente et certainement la plus pertinente se trouve dans la publication de l'INSEE datée du mois de février 2004.[9] Chacun n'a retenu à ce propos que le chiffre de 12 millions, devenu presque mythique, alors qu'il faut très précisément le détailler, comme on le verra plus loin. D'où notre choix de mettre pour le moment le terme « *bénévole* » entre guillemets.

Combien de « bénévoles » aujourd'hui ?

L'INSEE a donc évalué à 12 millions le nombre des « *bénévoles* » de plus de quinze ans en France. « *Deux tiers des bénévoles sont occasionnels* », ajoutent les auteurs de l'étude, qui précisent clairement « *L'aide apportée par les bénévoles est cependant souvent ponctuelle et, dans les deux tiers des cas, elle ne dépasse pas deux heures par mois. Ce sont les bénévoles réguliers – un sur trois – qui y consacrent le plus de temps…* ». Si nous comptons bien, il y aurait donc environ 4 millions de Français bénévoles réguliers.

Par ailleurs, tous les bénévoles n'agissent pas dans le cadre d'une association. L'INSEE précise : « *17% des bénévoles agissent pour des organismes non associatifs, le plus souvent à un niveau local (action municipale, école…).* Si nous comptons bien, il y aurait en tout 10 millions (83%) de « *bénévoles* » oeuvrant dans le cadre des associations. Sans diminuer aucunement le rôle et le mérite des autres, qui agissent sur un mode individuel, ou encore auprès d'une mairie, d'une école ou d'un lieu de culte, nous allons surtout insister sur ces dix millions qui intéressent fortement les responsables des associations. Précisons que l'on compte ici les personnes, sachant qu'un *« bénévole* » peut être actif dans plusieurs organismes.

[9] INSEE Première n° 946. Etude de Michèle Febvre et de Lara Muller que nous prenons pour référence. L'étude complémentaire (Economie et statistique n° 372) dirigée par Lionel Prouteau, avec qui nous échangeons, apporte de très intéressantes données sur le plan qualitatif, que l'on n'avait encore jamais approchées avec cette précision. Le lecteur verra du reste confirmation dans notre carte de France détaillée de ce que l'auteur indique concernant l'Ouest et le Sud-Ouest de la France. En revanche, pour ce qui concerne les éléments quantitatifs, nous préférons rester, après analyse précise des deux travaux, sur les données de la première étude de l'INSEE.

De plus, en précisant bien que l'on peut s'engager avant 18 ans, et que l'on peut naturellement prolonger son activité bénévole bien après 70 ans, convenons que la plupart de ces *« bénévoles »* ont entre 18 et 70 ans. L'enquête de l'INSEE permet de considérer que le nombre de « *bénévoles* » correspondant est de 10,9 millions de personnes (28% de la population de référence), dont 9,6 millions agissant au sein des associations.[10] Le lecteur voudra donc garder en mémoire cette première fourchette importante, constituée entre 9,6 millions et 10 millions de personnes agissant bénévolement au sein d'une association, et sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Mais restons pour le moment sur les 12 millions de personnes qui agissent sur un mode bénévole, pour voir qui elles sont aujourd'hui et mieux les connaître.

Les six âges du bénévolat

Il n'est pas aisé d'analyser l'évolution des pratiques bénévoles, d'enquête en enquête. A fortiori quand on veut affiner selon des tranches d'âge à peu près homogènes. Nous avons donc pris le parti de simplifier et de travailler sur des « *plages* » communes à tous les travaux publiés, par Edith Archambault (1996), par le CREDOC (1998), par l'INSEE (février 2004), et plus récemment encore par Sélection (CSA - novembre 2004). Le lecteur nous pardonnera donc ces six périodes, dont l'énumération n'est pas le fruit d'une inflation en la matière, mais juste une commodité de présentation.[11] Le tableau indique l'évolution constatée entre 1996 et 2004.

Proportion des Français « *bénévoles* » (en %)

	1996	2004	Evolution
Les 18-24 ans	24	27	+ 3
La trentaine	21	29	+ 8
Les quadragénaires	30	29	- 1
Les quinquagénaires	27	28	+ 1
Les sexagénaires	23	29	+ 6
Les septuagénaires	17	19	+ 2
Ensemble des Français	**23,4**	**26**	**+ 2,6**

Sources : LES Edith Archambault (1996), INSEE première (2004), et CSA – Sélection (2004).

Les évolutions importantes se situent autour de la trentaine, d'une part, et chez les sexagénaires, d'autre part. Pour ce qui concerne les plus jeunes, nous avons pris ici le parti de ne pas prendre en compte les moins de 18 ans, même si nous n'ignorons pas la place qu'ils peuvent prendre tôt dans les responsabilités associatives, et qu'il faut même les encourager à prendre, comme une belle expérience d'engagement social[12].

[10] Nous remercions tout particulièrement Lara Muller, mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, co-auteur de l'enquête de l'INSEE, pour les informations qu'elle a bien voulu nous apporter ici.
[11] Au moment où un sportif devient « *vétéran* » vers 35 ans, et un professionnel « *senior* » à 45 ans, soyons en effet prudent et précisons bien que le sixième âge n'est autre que cette belle période qui s'ouvre pour des septuagénaires de plus en plus actifs.
[12] Près de 400 associations sont actives au sein du « *Réseau national de juniors associations* » abritant des projets portés par les jeunes de 13 à 18 ans, parrainés par des adultes.

On peut émettre l'hypothèse selon laquelle la légère baisse chez les quadragénaires s'explique par la nécessité d'une forte implication dans la vie professionnelle (et peut-être l'arrivée d'enfants à des âges plus tardifs). D'un autre côté, la quasi stabilité chez les quinquagénaires montre bien qu'on ne devient pas automatiquement « *bénévole* » parce qu'on a plus de temps disponible ; ce sont plutôt les « *habitués du bénévolat* » qui s'investissent davantage.

Ceci confirme la nécessité de deux grands axes de travail aujourd'hui[13] : une éducation précoce par l'implication des jeunes et des étudiants, mais aussi des programmes lourds de coopération avec les Caisses de retraite, pour préparer utilement et au plus tôt la transition.

Chez les septuagénaires, on observe une légère augmentation de l'engagement bénévole entre 1996 et 2004, mais n'oublions pas qu'un grand nombre d'entre eux se consacrent aussi à leur famille, et tout particulièrement à leurs petits-enfants. Et n'oublions pas que nombre d'entre eux (35% selon CSA – Sélection) ont exercé des fonctions bénévoles à un moment ou à un autre.

Il y a donc désormais un engagement bénévole tout à fait comparable, quel que soit l'âge, les moins de 40 ans et les plus de 60 ans ayant fortement progressé pour rejoindre les autres tranches d'âge, autour d'une moyenne générale de 26% (28% entre 18 et 70 ans). Les septuagénaires présentent une expérience bénévole importante, qu'ils prolongent de plus en plus, faisant ainsi bénéficier les associations de leur disponibilité.

Un décrochage relatif des femmes

Dès lors qu'une très large part du bénévolat s'exerce dans le cadre associatif, il nous a paru utile de rapprocher l'évolution des adhésions aux associations et celle de l'activité bénévole en général. Et là, surprise ! Comme le montre le graphique suivant, en six années, les adhésions féminines ont augmenté plus vite que les adhésions masculines, mais la proportion des femmes ayant une activité bénévole a stagné.

[13] Ce sont ces priorités que se donne clairement France Bénévolat.

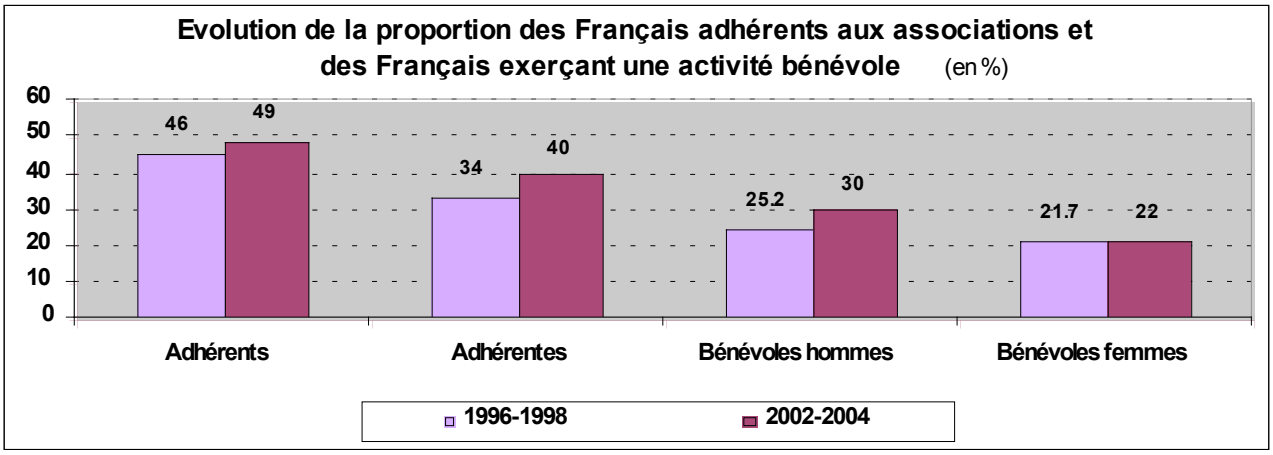

Sources : Enquête LES Edith Archambault (1996) et enquête CREDOC (1998). INSEE Première n° 920 (septembre 2003) et n° 946 (février 2004).

Pour ce qui concerne l'adhésion aux associations, les enquêtes du CREDOC (1998) et de l'INSEE (2002) font autorité et mesurent l'évolution en six années. Les femmes ont gagné six points, réduisant de trois points l'écart qui les séparait des hommes. Pour autant, cette évolution n'a pas eu d'influence sur leur engagement bénévole. Ainsi, l'enquête de 1996 indiquait qu'elles étaient un peu moins de 22% à exercer des fonctions bénévoles dans ou en dehors des associations. La dernière publication de 2004, sur le même sujet, montre que cette proportion est restée à ce niveau (22%).

Il est frappant de remarquer que fondamentalement, la proportion des hommes et des femmes qui exercent ou ont exercé une fonction bénévole est comparable, avec 31% pour les uns et 29% pour les autres, selon le dernier sondage CSA Sélection (novembre 2004). Les qualités de générosité sont donc à parité. La différence se situe au niveau de la disponibilité, puisqu'en mesurant l'engagement bénévole une année donnée, il n'y a pratiquement aucune différence entre la proportion des hommes qui ont exercé une fonction bénévole (31%) et celle de ceux qui l'exercent en 2004 (30%). Alors qu'il y a seulement 22% de femmes qui exercent cette activité en 2004, pour une proportion de 29% l'ayant un jour exercée. Les maternités et l'accompagnement des très jeunes enfants n'expliquent certainement pas toute cette différence…

Comme si les femmes pouvaient donc libérer un peu de temps pour une pratique associative meilleure, mais pas encore assez pour un engagement bénévole régulier accru. Certainement plus disponibles, les hommes ont proportionnellement plus progressé en matière d'engagement bénévole (+ 5 points) qu'en matière de pratique associative (+ 3 points). Cette différence entre les hommes et les femmes n'est pas sans conséquence importante en matière de recrutement des bénévoles, par les associations et selon les secteurs. Comme on le verra plus loin, le domaine social, à très forte composante féminine, souffre plus particulièrement depuis quelques années.

Le bénévolat associatif

Pour tenter d'éclairer le lecteur, tout particulièrement lorsqu'il est en charge de faire vivre une association et qu'il cherche des ressources humaines bénévoles, que faut-il lui indiquer ? D'abord les bénévoles qui agissent au sein des associations, ensuite ceux et celles qui agissent régulièrement.

Pour répondre à la première question, le lecteur aura sans doute gardé en mémoire la fourchette évoquée plus haut, entre 9,6 millions et 10 millions de personnes agissant bénévolement au sein d'une association, et que nous allons maintenant examiner. Pour répondre à la seconde question, souvenons-nous que l'INSEE a estimé à un tiers environ les bénévoles réguliers.

L'idée n'est pas d'établir une quelconque hiérarchie, mais tout simplement d'évaluer les « *forces disponibles* », puisque tel est notre objectif. N'oublions pas, en effet, que sur le million d'associations vivantes que devrait compter actuellement notre pays, nettement plus de 80% s'appuient exclusivement sur le bénévolat dans la mesure où elles n'ont pas les moyens ou simplement le projet de recruter des salariés.

Les bénévoles réguliers des associations[14]

Quand il appartient à une association, le bénévole dit *« régulier »*, remplit un rôle précis au profit de l'organisme, au rythme de ses activités (l'année scolaire qui est en général l'année associative, la saison d'hiver pour les Restos du Cœur, les vacances scolaires dans les associations de jeunesse…), et en accordant un temps significatif, l'exemple des deux heures hebdomadaires étant un simple repère.

En prenant la base des 9,6 à 10 millions de ceux qui agissent dans un cadre associatif, et en considérant qu'un tiers environ présente une action régulière, nous nous situerions donc un peu au-dessus de trois millions de personnes. Nous avons analysé sommairement la composition de ce groupe, dont chacun comprendra bien qu'il constitue le noyau dur du bénévolat, celui sur lequel les responsables associatifs peuvent s'appuyer tout au long de l'année.

Le tableau qui suit est présenté sous notre seule responsabilité. Il a été constitué à partir des données disponibles de l'INSEE et des conseils que nous avons sollicités. Il prend pour référence la population recensée au 1er janvier 2001. Nous avons considéré qu'il y avait nettement moins de bénévoles dans les associations avant 18 ans et après 75 ans. Nous avons tenu compte de la différence entre les actifs qui sont bénévoles réguliers dans une proportion de 29%, et les personnes retraitées qui ont une activité régulière dans une proportion de l'ordre de 50%.

[14] Nous avons corrigé notre propos, depuis la première étude publiée en mars 2004. Tous nos partenaires nous ont confirmé qu'il convenait de limiter notre approche à deux catégories de bénévoles, qu'ils appartiennent ou non à une association, dès lors qu'ils agissent à son profit. D'où la disparition de ces « extras » évoqués l'an passé.

Estimation du nombre des bénévoles engagés dans les associations

	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels	Total des bénévoles
Moins de 30 ans	**790 000**	1 774 000	**2 564 000**
30-39 ans	**600 000**	1 472 000	**2 072 000**
40-49 ans	**590 000**	1 445 000	**2 035 000**
50-59 ans	**475 000**	1 162 000	**1 637 000**
60-69 ans	**645 000**	647 000	**1 292 000**
Plus de 70 ans	**200 000**	200 000	**400 000**
Total	**3 300 000**	**6 700 000**	**10 000 000**

Sources : Traitement CerPhi à partir des données publiées par l'INSEE

On voit ici confirmation, chez les sexagénaires, d'une plus forte proportion de bénévoles réguliers (50%), au moment de l'entrée en retraite (…et non pas du départ en retraite, selon la très mauvaise expression courante !).

Naturellement, les données ont été largement arrondies pour fournir un ordre de grandeur et pour que l'on puisse se faire une idée de la composition du groupe des bénévoles réguliers, en particulier. Le graphique suivant les présente.

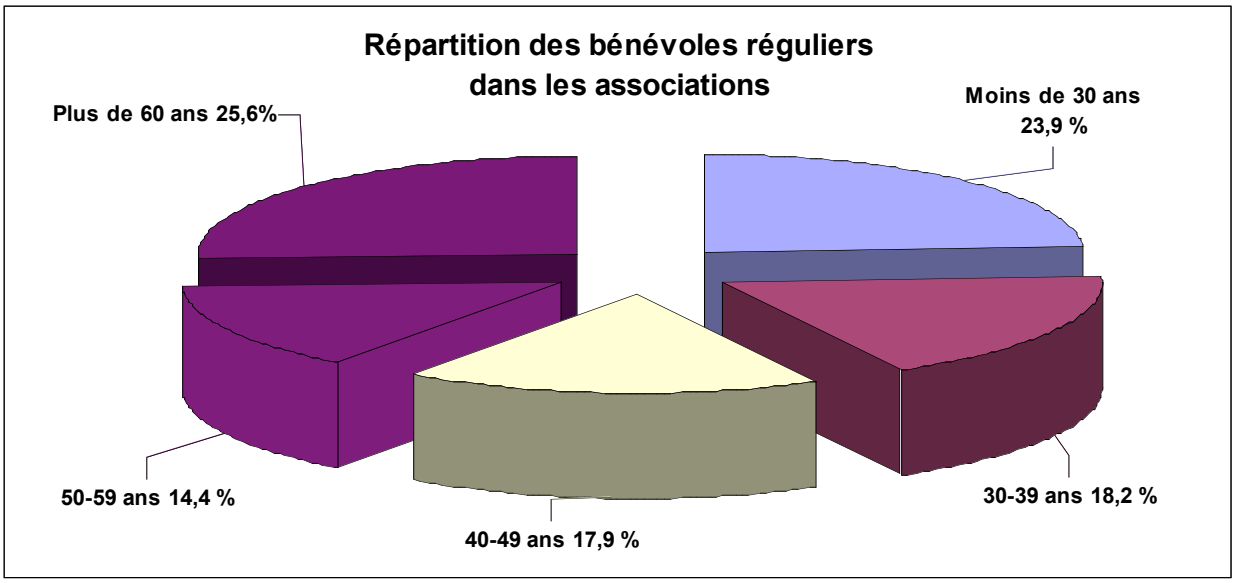
Répartition des bénévoles réguliers dans les associations
Plus de 60 ans 25,6%
Moins de 30 ans 23,9 %
50-59 ans 14,4 %
40-49 ans 17,9 %
30-39 ans 18,2 %

Sources : Données INSEE traitées par le CerPhi.

Avant 30 ans, mais surtout avant 25 ans, la disponibilité est plus grande, tout comme après 60 ans. C'est la raison pour laquelle près de la moitié des bénévoles réguliers se recrutent dans ces tranches d'âge. Entre 40 et 60 ans, la proportion de bénévoles est sensiblement la même, la part correspondante décroît donc mécaniquement en même temps que la population de référence.

Nous trouvons un lien très fort entre cette proportion de Français très impliqués dans la vie associative, et la proportion de ceux que nous appelons les « *bâtisseurs associatifs* ». La grande fidélité des *« membres impliqués »* que le CREDOC avait observée en 1998, nous permet de considérer qu'ils ont une ancienneté dans leur association de l'ordre de la décennie. Nous avons donc pris en compte le nombre de créations enregistré en dix années, considérant que la plupart de leurs bâtisseurs ont poursuivi le chemin et peuvent donc être cumulés pour une estimation de leur nombre

aujourd'hui. Nous avons pris pour base le nombre moyen des personnes présentées lors du dépôt des statuts en préfecture, quatre dans les départements régis par la loi de 1901 et sept dans les trois départements de droit local.[15]

Parvenant à 2.700.000 bâtisseurs, soit environ sept Français sur dix[16], nous ne sommes pas très loin de la proportion des bénévoles réguliers recensés par l'INSEE, et agissant dans le cadre des associations, soit autour de 8%. Si l'on rapporte ainsi le total de ces bénévoles réguliers, soit un peu plus de 3 millions de personnes, au nombre estimé des associations en France, soit environ un million d'organismes vivants, cela représente entre trois et quatre bénévoles réguliers en moyenne par association. Il s'agit bien ici d'une moyenne toute théorique, mais elle correspond assez bien à la difficulté que constatent tous les jours les responsables d'associations pour trouver ces collaborateurs dont ils ont tant besoin tout au long de l'année.

Il est donc possible de présenter ici un bilan selon lequel la proportion des bénévoles réguliers se situe aux alentours de 8% de la population française de référence, soit aux alentours de trois millions de personnes. C'est à la fois beaucoup, au regard de l'engagement citoyen que cela représente, et bien peu au regard des immenses besoins des associations. Mais cela correspond surtout à une évolution très nette que nous allons présenter maintenant.

Une mutation majeure de l'engagement bénévole

« *De plus en plus de bénévoles* », titrent régulièrement les médias. Oui, certes, mais quels bénévoles, et pour quel engagement ? Nous avons travaillé sur la base de deux enquêtes très détaillées, effectuées à six années de distance et présentant des résultats tout à fait frappants. Puisque chacun constate au quotidien les différences de l'engagement bénévole d'aujourd'hui, moins régulier, moins long, examinons les changements constatés par les chercheurs.

Le lecteur voudra bien relier les propos de ce paragraphe au tableau qui va suivre. Le CREDOC constatait qu'il y avait en 1997-1998 environ 13% de Français *«bénévoles impliqués »* dans une association, soit « *lui accordant au moins cinq heures par mois, et participant à toutes les assemblées générales* ». Cette proportion est ventilée dans la deuxième colonne du tableau récapitulatif. L'INSEE vient de nous indiquer que l'on parvient aujourd'hui à une proportion de l'ordre de 8% des Français bénévoles réguliers dans les associations, proportion ventilée dans la troisième colonne du tableau. Même si les critères retenus sont un peu différents – on pourrait en effet en débattre – le changement est bien visible et nous le présentons par catégorie, ci-après, toujours sous notre responsabilité.

[15] ***« Evolutions de la France associative »*** pp. 51 – 52. CerPhi – Associations mode d'emploi – novembre 2004.
[16] Population de référence prise en compte : 18-70 ans.

Proportion de Français bénévoles réguliers (en %)

Catégorie	« *Bénévoles impliqués* » en 1997-1998 (1)	« *Bénévoles réguliers* » en 2002-2003 (2)	Différence
Ensemble	13,0	8,0	- 5,0
Hommes	18,0	8,5	**- 9,5**
Femmes	8,0	6,0	- 2,0
Moins de 30 ans	5,0	8,5	+ 3,5
De 30 à 39 ans	10,0	7,0	- 3,0
De 40 à 49 ans	16,0	7,0	**- 9,0**
De 50 à 59 ans	16,0	7,0	**- 9,0**
De 60 à 69 ans	17,0	12,0	- 5,0
Plus de 70 ans	-	8,1	-

Sources : Traitement CerPhi, à partir des données disponibles et arrondies. (1) Données CREDOC – (2) A partir des données INSEE.

A partir d'une tendance générale profonde, que constate-t-on ? Les hommes ont décroché beaucoup plus nettement, et les femmes, moins engagées certes, ont presque maintenu leurs positions et leurs engagements. L'écart était de 10 points entre les hommes et les femmes en 1997-1998, il est désormais un peu supérieur à 2 points.

Il semble que les moins de 30 ans aient à la fois conquis leurs places en matière de responsabilités associatives, et fassent preuve d'un plus grand engagement. Cela méritera vérification, mais permet quelques espérances. Une baisse symétrique de 3 points s'observe chez les trentenaires. Les différences les plus spectaculaires s'observent entre 40 et 60 ans, avec une proportion de bénévoles réguliers qui est passée de presque 15% à moins de 7%. Au-delà de 60 ans, l'inflexion négative se poursuit, mais elle est moins forte.[17]

Ainsi, ce que chacun pouvait observer dans les milieux associatifs se vérifie dans les données chiffrées. Quand l'engagement bénévole régulier diminue aussi fortement en cinq ou six années, c'est bien un signe inquiétant et la preuve d'une mutation profonde. Mais elle n'est pas homogène.

Il est ainsi frappant de constater que les femmes compensent pour partie leur engagement bénévole moins fréquent, par manque de temps, mais aussi faute d'un accueil bienveillant dans certains cas, par une régularité qui s'est nettement moins dégradée que celle des hommes. Si l'on peut se réjouir d'un engagement régulier plus fort chez les moins de 30 ans, et d'un désengagement moins net chez les plus de 60 ans, on sera particulièrement préoccupé par la chute brutale des 40 – 60 ans, dont les plus impliqués semblent moitié moins nombreux aujourd'hui.

[17] Le lecteur attentif aura remarqué la différence entre l'augmentation de la proportion des personnes bénévoles en général, chez les sexagénaires (+ 6 points), et la baisse de la proportion des bénévoles réguliers, au sein des associations, dans cette même tranche d'âge. Nous formulons l'hypothèse que cela peut s'expliquer à la fois par la multiplication des actions bénévoles occasionnelles, et peut-être plus encore hors associations.

Une génération de bénévoles plus occasionnels

Pour l'INSEE, les deux tiers environ des dix millions de personnes qui agissent bénévolement dans le cadre des associations le font sur un mode occasionnel. Cela représente donc près de 7 millions de Français, soit entre 14 et 15 % de la population de référence. Un tableau présente la ventilation de ces bénévoles.

Répartition des bénévoles occasionnels et réguliers par tranche d'âge (en %)

	Répartition des bénévoles réguliers	Répartition des bénévoles occasionnels	Estimation du nombre des bénévoles occasionnels	Total
Moins de 30 ans	23,9	26,5	1 774 000	25,6
30-39 ans	18,2	22,0	1 472 000	20,7
40-49 ans	17,9	21,6	1 445 000	20,4
50-59 ans	14,4	17,3	1 162 000	16,4
60-69 ans	19,5	9,7	647 000	12,9
Plus de 70 ans	6,1	3,0	200 000	4,0
Total	**100,0**	**100,0**	**6 700 000**	**100,0**

Source : Traitement par l'auteur à partir des données INSEE.

A la différence de ce que nous observions chez les bénévoles réguliers, dont les moins de 30 ans et les plus de 60 ans représentaient ensemble à peu près la moitié de l'effectif, une très large part des bénévoles occasionnels ont moins de 50 ans (plus de 70%). Il est clair que ces bénévoles peuvent ou non appartenir formellement à l'association. Peu importe bien souvent, puisque l'engagement des bénévoles ne dépend ni d'une carte officielle, ni même d'une cotisation, ce qui ne les empêche pas de faire très souvent, aussi, des dons d'argent au bénéfice des organismes qu'ils servent. N'oublions pas ici les très nombreux parents qui se retrouvent bénévoles occasionnels, quelquefois par inadvertance, mais la plupart du temps ravis, alors qu'ils venaient paisiblement accompagner leurs enfants dans un club sportif, ou encore dans une école de musique ou de danse.

Naturellement, plus encore que chez les bénévoles réguliers, l'appartenance à plusieurs associations et le don de temps à nombre d'entre elles sont monnaie courante. Chacun connaît la fidélité de ceux qui répondent toujours aux sollicitations des associations, à l'occasion de leurs manifestations exceptionnelles, et qui ne laissent pas passer le début décembre sans participer ici ou là aux initiatives prises par les banques alimentaires, ou les organisateurs du Téléthon.

Avec de fortes variations qui dépendent tout autant de l'objet et de la taille de l'association, mais aussi de la région ou du département, les associations fonctionnent avec un nombre moyen de l'ordre de dix bénévoles, dont le tiers à titre permanent et significatif. Pour plus de 80% des associations, il s'agit de la seule ressource humaine disponible.[18]

[18] On comptait seulement 168.000 associations comportant au moins un salarié, le 31 août 2004. Soit entre 16 et 17% du nombre total estimé, et pour un nombre de salariés de 1.543.000.

Un aperçu des forces vives des associations

Il nous est désormais possible d'aller un peu plus loin pour qualifier ces 10 millions de bénévoles qui agissent au profit des associations. En cumulant les précieux enseignements que nous apporte l'INSEE[19], on peut les ventiler avec prudence les fonctions qu'ils exercent, et donner une première idée de la répartition hommes femmes. Le tableau qui suit se limite à cela, sachant que de nombreux bénévoles peuvent exercer dans plusieurs associations. Ici, ils ne sont comptés qu'une seule fois.

En millions	Dirigeants	Animateurs	Autres bénévoles	Total
Hommes	2,15	1,20	2,40	5,75
Femmes	1,45	0,70	2,10	4,25
Total	3,60	1,90	4,50	10,00

Sources : Données publiées par l'INSEE et traitées par l'auteur

Nous sommes partis des 21 millions d'adhérents à des associations en 2002. Nous avons pris en compte les 17% qui occupent des fonctions de dirigeants (dont 60% d'hommes) et les 9% d'animateurs de terrain (dont 63% d'hommes). Par différence par rapport aux 10 millions de personnes bénévoles, nous avons estimé les « *autres bénévoles* » sans fonction particulière, agissant au sein des associations.

L'inégal accès aux responsabilités

Pour illustrer cette répartition, il a semblé utile de prolonger la présentation par un graphique qui montre comment ces dix millions de bénévoles se ventilent, en fonction du rôle qu'ils jouent, et surtout en distinguant hommes et femmes. Le constat est assez accablant. Près de 60% des hommes jouent un rôle bénévole affirmé, de dirigeant ou d'animateur, pendant qu'une femme sur deux, à peine, se situe dans l'un de ces rôles.

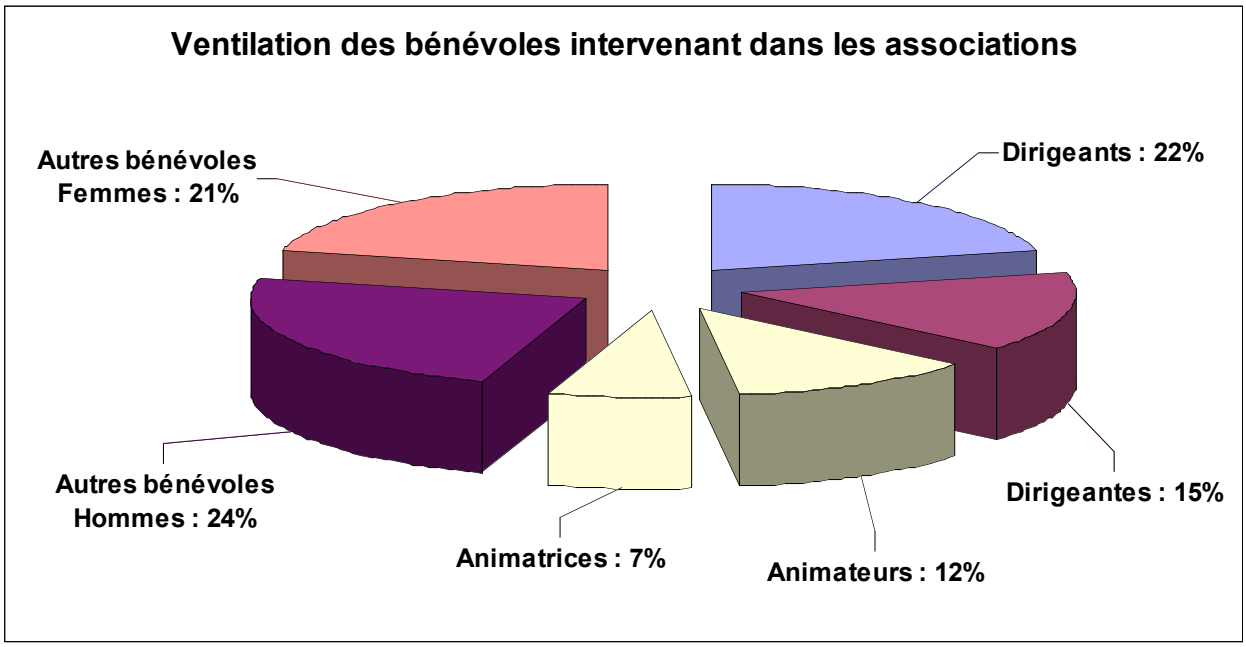
Ventilation des bénévoles intervenant dans les associations
Autres bénévoles Femmes : 21%
Dirigeants : 22%
Autres bénévoles Hommes : 24%
Animatrices : 7%
Animateurs : 12%
Dirigeantes : 15%

Sources : Données publiées par l'INSEE, traitées par l'auteur.

[19] INSEE Première n° 737 de septembre 2000 (L'engagement associatif après 60 ans), n° 920 de septembre 2003 (Une personne sur deux est membre d'une association en 2002) et n° 946 de février 2004 (La vie associative en 2002).

Il est donc manifeste que les associations reproduisent encore assez largement le déséquilibre que l'on peut constater dans beaucoup de foyers, comme dans nombre d'entreprises, avec une parité et un équilibre qui ne sont pas encore en vue, loin s'en faut. Ce point sera repris et précisé dans le chapitre consacré au domaine sportif, et rappelle et confirme les constats effectués dans les excellents travaux menés à l'initiative de la DIES en 2004 sur l'égalité et la parité chez les dirigeants associatifs.

La sphère associative accueille donc de plus en plus de femmes, mais pas forcément pour des fonctions bénévoles, a fortiori quand il s'agit d'exercer des responsabilités. Il en va peut-être aussi, mais ceci est encore à vérifier, d'un certain manque de hardiesse et de détermination de leur part. On a pourtant bien vu qu'elles présentaient une plus grande stabilité dans l'attachement à l'engagement bénévole que les hommes, qui, eux, ont assez largement décroché en matière de régularité, au cours des années écoulées. Mais qui ne décrochent pas de la même manière, s'agissant de l'exercice des responsabilités.

Du bénévolat classique au bénévolat de missions

Par rapport à la mutation forte signalée plus haut, et aussi sans doute par rapport aux contraintes de la vie urbaine, on observe une très utile diversification du bénévolat chez les 25 à 45 ans. C'est la conclusion que l'on peut tirer du succès que rencontrent les promoteurs de *Passerelles & Compétences*[20], association au service des associations, auprès de cette génération. Sa création en 2002 part d'un constat : d'un côté les associations sont amenées à différer ou annuler certains projets essentiels pour leur activité faute de moyens pour recruter ou faire appel à des spécialistes. D'un autre côté, un nombre croissant de personnes ne savent pas comment donner une dimension plus humaine et plus solidaire à leur vie quotidienne.

Passerelles & Compétences cherche donc et met en relation des professionnels souhaitant apporter gracieusement et ponctuellement leurs compétences à des projets de solidarité, et des associations désireuses de s'appuyer sur un savoir-faire extérieur pour optimiser leur fonctionnement. Il s'agit ici d'un concept nouveau, la mission bénévole. Elle repose aujourd'hui sur un réseau de près de 600 personnes ressources, qui a connu, depuis mai 2004, une très forte augmentation (+55%) du nombre de candidats, suivie d'une forte progression du nombre de missions (+48%). Le temps nécessaire à une mission peut varier en fonction des attentes de l'association, mais il est nettement inférieur à celui du bénévolat classique. Le manque de temps libre n'est donc plus un frein aussi fort.

La répartition entre les hommes et les femmes est constante mais troublante. Les hommes ne représentent que 40% des personnes ressources, mais ils représentent 60% de ceux qui ont réalisé une mission. La disponibilité constitue-t-elle un frein pour les femmes, dans cette approche aussi ? D'autres raisons peuvent-elles expliquer ce décalage ?

[20] www.passerellesetcompetences.org. Avec un grand merci à Patrick Bertrand pour l'enquête qu'il a bien voulu mener dans le cadre de cette étude.

Le « *vivier* » des candidats selon leurs compétences a assez peu évolué depuis la création de *Passerelles & Compétences*. De la même façon, les associations expriment toujours plus ou moins les mêmes besoins, avec une assez bonne adéquation entre l'offre et la demande comme l'indique le tableau suivant.

Répartition des compétences en février 2005 (en %)

	Compétences des candidats	Compétences recherchées par les associations
Communication/développement/ Marketing	29	30
Ressources Humaines	21	20
Finances/Droit/Administration	22	19
DG/stratégie/organisation	16	19
Informatique/Informatique	12	12
Ensemble	100	100

Source : ***Passerelles & Compétences***

La générosité bénévole reste partagée par toutes les générations dans la mesure où elle trouve à s'exprimer dans un cadre adapté aux contraintes de chacune d'elles. On constate en effet que ce type d'intervention ponctuelle attire quasi exclusivement des personnes de 25 à 45 ans, qui disposent de peu de temps libre mais conservent et entretiennent au travers du bénévolat de mission, une volonté de se rendre utile.

Répartition par âge des intervenants et des candidats (en %)

	Candidats potentiels	Intervenants ayant réalisé une mission
Moins de 25 ans	1	0
De 25 à 34 ans	51	37
De 35 à 44 ans	38	50
Plus de 45 ans	10	13
Total	100	100

Source ***: Passerelles & Compétences***

La lecture de ce tableau ouvre un autre débat. La moitié des personnes inscrites comme bénévoles potentielles ont entre 25 et 34 ans, et 38% ont entre 35 et 44 ans. Or la répartition s'inverse parmi les intervenants ayant effectivement réalisé au moins une mission. La moitié d'entre eux ont entre 35 et 44 ans et 37% ont entre 25 et 34 ans. Manque de maturité ou manque de confiance en eux de la part des plus jeunes ? Ou encore manque de disponibilité en raison de la nécessité de faire ses preuves sur le plan professionnel ? Préférence accordée à des professionnels plus anciens ? Autant de questions qu'il sera intéressant d'approfondir.

La richesse des données apportées par nos partenaires

Nous ne disposons pas d'informations statistiques très précises au plan national, et nous nous sommes tout naturellement tournés vers les associations elles-mêmes. Sept réseaux importants ont participé à la réalisation de l'édition 2004. Ils sont au nombre de 15[21] cette année et figurent en fin d'étude. Plusieurs d'entre eux mettent à profit cette étude annuelle pour perfectionner le suivi de leurs bénévoles. D'où une belle démarche progressive d'accompagnement et de mutualisation.[22]

Les données fournies par chacun de ces réseaux nous permettent maintenant trois présentations complémentaires. L'évolution du nombre des bénévoles sur plusieurs années. Quelques précisions sur le profil de ces bénévoles dans chacun des réseaux. Et l'enrichissement de la carte de France du bénévolat. Avec cette année les informations fournies par le ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative, concernant les dirigeants sportifs.

Partager la ressource bénévole

Nous avions eu l'intuition, l'an passé, que la multiplication des créations d'associations ne provoquait pas forcément celle du nombre des bénévoles. Au contraire, cette explosion ne pouvait-elle pas nuire au bon fonctionnement des organismes existants ? Nous avons donc prolongé les courbes initiées en 2004 et le graphique suivant montre une certaine confirmation.

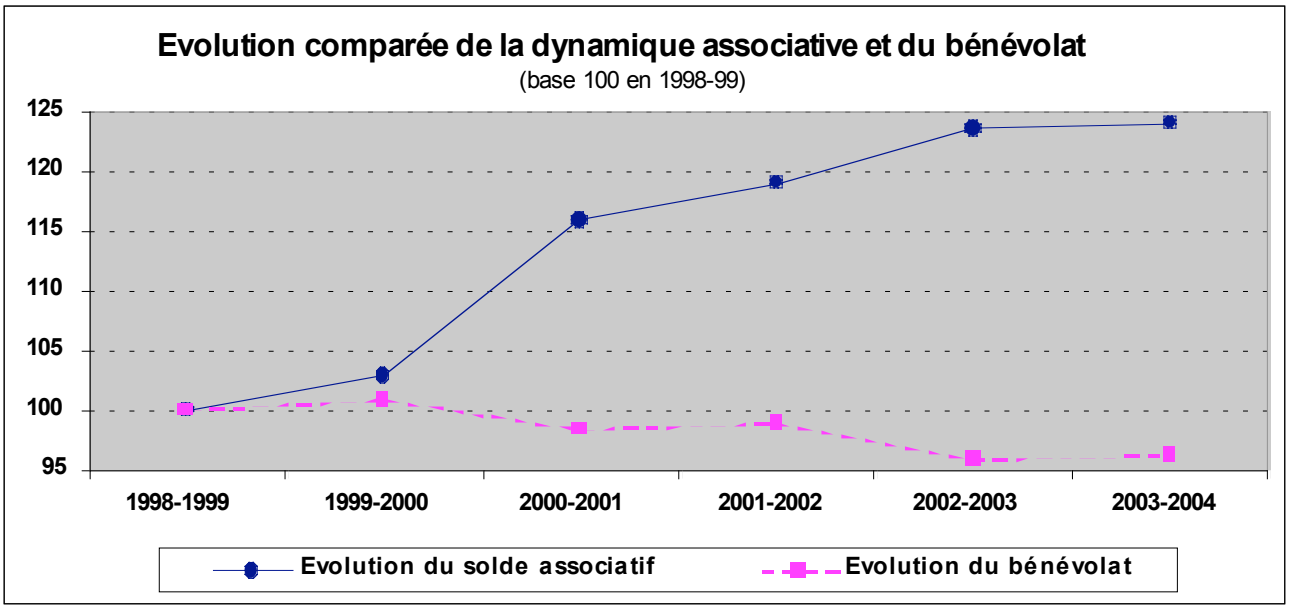

Sources : Journal officiel pour la dynamique associative et nos réseaux partenaires pour l'évolution du bénévolat. Le solde associatif est la différence annuelle entre le nombre de créations et le nombre de dissolutions.

On observe une certaine symétrie. Pour chacune des années de forte explosion associative, les réseaux bénévoles souffrent.

[21] Ce groupe est animé tout au long de l'année par **Cécile Bazin**, directeur d'études au CerPhi et Dominique Thierry, conseiller scientifique de France Bénévolat.

[22] Plusieurs nouveaux réseaux ont aussi frappé à notre porte mais ne disposant pas de données chiffrées pour cette année, se préparent pour 2006. Ils mettent à profit cette étude pour faire accepter, en interne, l'idée d'un suivi des bénévoles et pour mettre en place l'outil adapté.

Quand les choses se calment, ils peuvent se refaire une petite santé. C'est ainsi qu'en 2001-2002, le « *parc associatif* » a bondi de 12,7% et les bénévoles de notre échantillon ont été comptés en baisse de 2,7%. Même chose en 2002-2003, avec une augmentation des associations de 3,8%, correspondant à une nouvelle baisse du nombre de bénévoles de 3,1%. En revanche, les années associatives un peu plus calmes, comme 2001-2002, ainsi que la dernière observée, n'entraînent pas de repli du nombre des bénévoles de notre échantillon. Ainsi, au cours de l'année 2003-2004, le solde du nombre des associations (créations moins dissolutions) n'a évolué que de 0,5%, et le nombre de bénévoles a lui aussi évolué dans les mêmes proportions (0,44%). Précisons pour autant que cette légère augmentation s'explique exclusivement par la croissance des réseaux qui font spécifiquement appel à des retraités.

Ceci ouvre de grandes questions de fond pour l'avenir, si on combine à la fois une certaine concurrence « sur le marché des bénévoles », un besoin quantitatif croissant de bénévoles, des compétences souhaitées de plus en plus pointues et des évolutions sociologiques profondes entre les « anciens bénévoles », plus militants, et les nouveaux bénévoles, plus soucieux d'actions et de résultats visibles. Par ailleurs, comme l'indique plus loin un expert et contrairement aux idées actuellement reçues dans les milieux publics, ce ne sont peut-être pas les petites associations qui souffrent le plus de ces difficultés à trouver des bénévoles, car elles recrutent largement sur de la cooptation personnelle de proximité et il y a un large recoupement entre adhérents et bénévoles ; ce seraient plutôt les moyennes !

Il se confirme donc que la multiplication des associations déstabilise les réseaux classiques, dans la mesure où la ressource bénévole doit être partagée entre de nombreux d'organismes. Plus encore au sud qu'au nord[23] où, semble-t-il, le réflexe heureux est davantage de se rapprocher d'une association existante, plutôt que de créer son propre organisme. Au moment où tous les responsables réfléchissent au devenir du monde associatif[24], il serait sans doute nécessaire de rechercher des formules qui incitent tous ceux qui souhaitent s'engager, à préférer renforcer les rangs d'une association qui existe et a fait ses preuves.

Quelques pistes concernant les critères définis en commun

Les associations sont nécessairement tournées vers l'action et le suivi de leurs bénévoles n'est pas encore considéré comme une priorité. Aussi, elles ont estimé raisonnable de limiter leur ambition à quatre critères simples (sexe, âge, ancienneté, disponibilité…). A la fois pour rechercher des résultats comparables, et pour permettre à chacun de s'y référer. Et pour commencer, chacun des réseaux volontaires a choisi un échantillon correspondant à la fois à son activité nationale et à ses possibilités matérielles.

[23] ***« Evolutions de la France associative »***. CerPhi et Associations mode d'emploi. Novembre 2004.
[24] Conférence nationale de la vie associative lancée lors du Conseil des ministres du 12 janvier 2005.

Les résultats sont ici présentés par thème d'action, **en commençant par l'action sociale et caritative** avec des réseaux très connus comme Les Restaurants du Cœur, le Secours Catholique, La Croix-Rouge Française et les Petits Frères des Pauvres. Mais aussi avec deux réseaux qui rassemblent entre 1000 et 1500 bénévoles. Les *Relais Capimmec* créés au début des années 80 rassemblent en priorité des pré-retraités et des retraités de la *Capimmec* (caisse de retraite de cadres) et offrent des conseils et un suivi aux demandeurs d'emploi, assistent des créateurs d'entreprise, aident les jeunes diplômés à entrer dans le vie active, et participent à l'activité d'associations caritatives. L'association nationale des femmes de militaires (ANFEM), créée en 1953, se présente comme un lieu d'accueil, d'échanges et d'entraide pour les femmes au cours des mutations de leur mari et mène aussi des actions de solidarité telle que, récemment, le financement de pompes à morphine pour les hôpitaux.

Les valeurs sont exprimées en pourcentages	**Action sociale et caritative**					
	Restaurants du Cœur	Secours Catholique	Petits Frères des Pauvres	Croix-Rouge Française	Relais Capimmec	Association Nationale des femmes de militaires
Parité						
Hommes	36	25	30	45	61	0
Femmes	64	75	70	55	39	100
Age						
moins de 25 ans	5	4	15	28	0	0
de 25 à 54 ans	35	21	49	52	0	10
55 ans et plus	60	75	36	20	100	90
Ancienneté						
moins de 2 ans	27	22	non renseigné	38	non renseigné	15
de 2 à 5 ans	39	23		34		58
plus de 5 ans	34*	55		28		27
Disponibilité						
en activité	19	non renseigné	non renseigné	non renseigné	0	3
sans activité professionnelle	81**				100	97
Nombre de bénévoles concernés par l'enquête	*1133*	*4022*	*5541*	*22700*	*1330*	*887*

* 11% des bénévoles de l'enquête ont plus de 10 ans d'ancienneté. ** On distingue parmi les bénévoles de l'enquête sans activité: 4% d'étudiants, 7% en recherche d'emploi, 50% de retraités

Les femmes sont largement majoritaires s'agissant d'associations du domaine social. Les *Relais Capimmec* font exception en raison de l'origine de leurs membres (anciens cadres). On note aussi une forte représentation des plus de 55 ans, à l'exception des Petits Frères et de la Croix-Rouge où les 25-54 ans constituent quasiment la moitié des bénévoles. En matière d'ancienneté, plus de 6 bénévoles sur 10 sont dans leur association depuis plus de 2 ans. Cela montre leur fidélité qui est sans doute à mettre en rapport avec leur âge moyen. C'est ainsi que la Croix-Rouge qui compte plus de jeunes bénévoles, compte aussi proportionnellement un peu moins d'anciens. En tous cas, c'est ici un bon point par rapport au « *zapping* », ressenti par de nombreuses associations. Il y a peu de réponses concernant la disponibilité, mais chacune montre une très large majorité de bénévoles sans activité professionnelle, ce qui est logiquement en rapport avec la moyenne d'âge constatée.

Dans le domaine de la santé deux importants réseaux ont pu s'associer à cette enquête. La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) a été créée le 28 janvier 1949 et reconnue d'Utilité Publique depuis le 7 avril 1961. Elle regroupe 2500 associations locales qui participent activement à l'organisation et à la collecte du sang et mènent des actions de promotion et de sensibilisation au don de sang, ainsi que des actions en vue du recrutement et de la fidélisation de nouveaux donneurs de sang bénévoles. L'Association française contre les myopathies (AFM), connue du grand public pour organiser chaque année le Téléthon depuis 1987, et qui mène depuis 1958 diverses actions destinées à guérir les maladies neuromusculaires et à réduire les handicaps qu'elles provoquent. L'enquête porte ici sur les 1734 bénévoles membres des équipes de coordination du Téléthon, auxquels il faut ajouter 355 membres des équipes de délégations. [25]

Trois associations menant des actions en direction de la jeunesse sont aussi associées à cette démarche. Lire et faire lire, fédération créée en 1999 sous l'impulsion de l'écrivain Alexandre Jardin, et qui propose un programme de soutien de la lecture à l'école primaire grâce au bénévolat des retraités. Les Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France et les Eclaireurs et Eclaireuses de France, associations de scoutisme reconnues d'utilité publique, et membres de la fédération de scoutisme français.

Les valeurs sont exprimées en pourcentages	Santé		Actions en direction de la jeunesse		
	Fédération Française des donneurs de sang bénévoles	Association Française contre les Myopathies (AFM)	Lire et faire lire	Eclaireurs et éclaireuses de France	Eclaireurs et éclaireuses unionistes de France
Parité					
Hommes	53	48	11	44	56
Femmes	47	52	89	56	44
Age					
moins de 25 ans	4	2	0	49	68
de 25 à 54 ans	41	46	10	44	30
55 ans et plus	55	52	90	7	2
Ancienneté					
moins de 2 ans	11	55	non renseigné*	non renseigné	99
de 2 à 5 ans	15	26			1
plus de 5 ans	74	19			0
Disponibilité					
en activité	50	50	0	non renseigné	91
sans activité professionnelle	50	50	100		9
Nombre de bénévoles concernés par l'enquête	*2356*	*1734*	*7920*	*4884*	*1220*

Dans le domaine de la santé, les hommes sont plus nombreux que les femmes au sein des associations de donneurs de sang. Le don de sang lui-même a longtemps été un don très masculin, en partie du fait des collectes organisées auprès des appelés du contingent. Nos dernières études sur le sujet montrent que les femmes sont de plus en

[25] Sans oublier les 89.000 bénévoles, dont 24.000 membres du « lions club » qui se mobilisent durant les 30 heures du Téléthon, et naturellement les bénévoles malades et parents de malades.

plus nombreuses à donner leur sang. Mais deviendront-elles aussi plus actives pour en assurer la promotion au sein des associations ? Concernant l'AFM, les femmes dominent et on retrouve logiquement les caractéristiques de l'action sociale.

Dans les deux associations, avec des proportions comparables, les bénévoles sont plus jeunes que dans l'action purement sociale et caritative. En matière d'ancienneté, les responsables des associations de donneurs de sang sont très fidèles, et les associations sont elles même souvent anciennes. Inversement plus de la moitié des bénévoles de l'AFM ont moins de 2 ans d'ancienneté. Quant à la disponibilité, enfin, on note un parfait équilibre entre actifs et non actifs parmi les bénévoles des 2 associations. Pour autant, le résultat enregistré chez les donneurs de sang dissimule des disparités importantes entre les 12 unions départementales ayant participé à l'enquête (variation entre 33% et 63% de bénévoles exerçant une activité professionnelle).

Pour ce qui concerne les trois associations s'adressant à la jeunesse, les résultats de l'enquête correspondent tout à fait à leurs caractéristiques propres : Lire et faire lire qui semble accueillir beaucoup d'institutrices à la retraite, compte près de 90% de femmes et 90% de bénévoles de plus de 55 ans sans activité professionnelle. Les Eclaireurs et Eclaireuses unionistes de France, d'inspiration protestante, rassemblent plus d'hommes alors que les Eclaireurs et Eclaireuses de France, laïques, regroupent plus de femmes. Il s'agit essentiellement de jeunes « *animateurs* » présents dans ces fonctions depuis moins de 2 ans après plusieurs années d' « *éclaireurs* ». Les Eclaireurs et Eclaireuses unionistes comptent 68% de bénévoles de moins de 25 ans et à cet âge, ils sont le plus souvent encore sans activité professionnelle. Les Eclaireurs et Eclaireuses de France regroupent davantage de bénévoles de 25 à 54 ans. Ces différences trouvent leur origine dans les cultures et les traditions des mouvements de jeunesse que rassemble la fédération du scoutisme français.

Qu'en est-il dans le sport ?

Dans chacune des directions de la Jeunesse et des Sports, les clubs sportifs déposent des dossiers de demande de subvention au titre du fonds national pour le développement du sport (FNDS) et renseignent des rubriques consacrées aux dirigeants. Nous avons pu ainsi travailler sur un total de 37.255 clubs, représentatifs, à la fois de toutes les disciplines et de tous les départements. Attention, il s'agit ici des dirigeants. Ils sont tous bénévoles mais ne représentent pas tous les bénévoles.[26]

Une large majorité d'hommes

Le nombre total des dirigeants recensés dans ces clubs est de presque 300.000, se répartissant en 70,3% d'hommes, pour 29,7% de femmes. On dénombre environ 8 dirigeants par club, en moyenne générale. Certains clubs peuvent ne comporter que des dirigeants hommes, d'autres, plus rares, ne comportent que des dirigeantes.

[26] Ils appartiennent aux bureaux et aux comités de direction. Un grand nombre d'entre eux ont aussi des fonctions bénévoles d'animation de terrain. Une démarche est en cours pour tenter de recenser aussi l'ensemble des bénévoles des clubs, qu'ils soient dirigeants ou non.

Quand il y a à la fois des hommes et des femmes dans les fonctions de direction (75% de notre échantillon), le nombre moyen des dirigeants est de 10 par club, environ (entre 6 et 7 hommes, et 3 femmes en moyenne). On observe de fortes variations, comme le montre le tableau suivant consacré aux disciplines importantes.

Principales disciplines	Nombre total de clubs dans l'échantillon	Nombre moyen de dirigeants hommes par club	Nombre moyen de dirigeantes femmes par club	Dirigeants	
				Proportion d'hommes dans les clubs recensés (%)	Proportion de femmes dans les clubs recensés (%)
ATHLETISME	952	8,6	3,7	71,4	28,6
BASKET BALL	1 789	7,9	4,7	63,6	36,4
CYCLISME	923	8,9	2,5	81,2	18,8
EQUITATION	453	4,4	4,6	48,7	51,3
ESCRIME	495	5,0	3,3	60,4	39,6
FOOTBALL	3 804	13,3	2,7	87,0	13,0
GYMNASTIQUE	986	5,0	7,0	39,4	60,6
HANDBALL	1 190	7,8	4,1	67,1	32,9
JUDO	1 921	5,4	3,5	61,8	38,2
NATATION	791	6,1	5,7	51,8	48,2
TENNIS	2 788	6,6	3,4	67,5	32,5
TENNIS DE TABLE	1 374	7,2	2,6	80,2	19,8
VOLLEY BALL	660	6,4	3,6	65,1	34,9
RUGBY	934	14,3	2,9	86,5	13,5
GYM. VOLONTAIRE	1 009	2,7	6,1	14,0	86,0

Source : Base de données ORASSAMIS du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Les femmes sont majoritaires, parmi les dirigeants, dans trois disciplines, l'équitation, la gymnastique sportive, et la gymnastique volontaire d'entretien. Encore ont-elles élu un homme à la tête de cette dernière fédération. Elles dépassent la proportion de 40% en natation. A l'inverse, on ne sera pas surpris de constater qu'elles sont rares (moins de 20%) en cyclisme, en football et en rugby, car elles sont peu nombreuses parmi les pratiquantes. Plus surprenant est leur petit nombre pour le tennis de table.

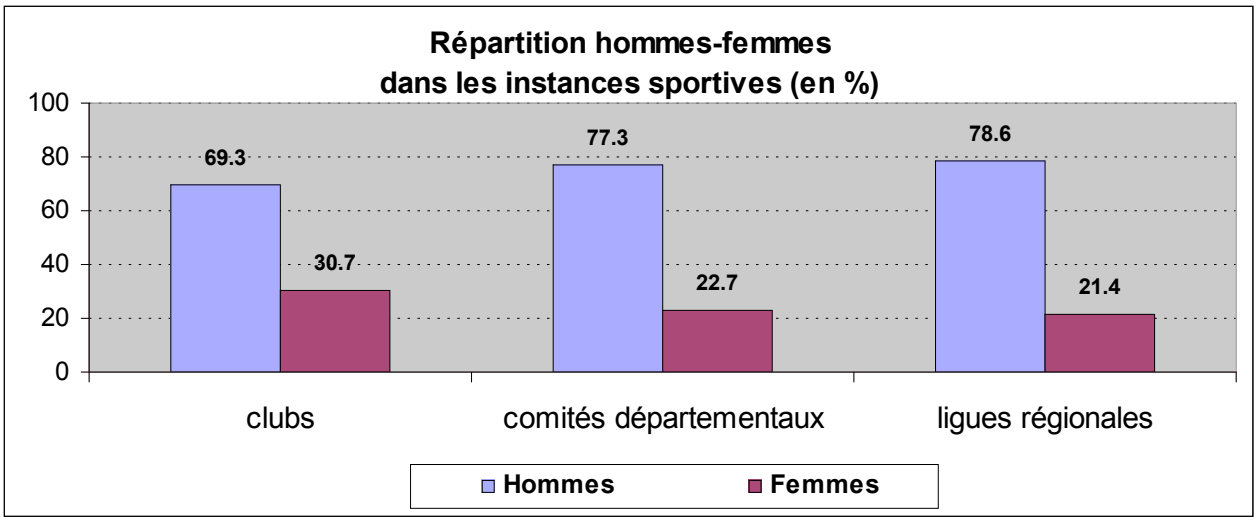

Source : Echantillon de 300.000 dirigeants recensés par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Peu surprenante, en revanche, leur disparition progressive au fur et à mesure que le niveau des responsabilités territoriales s'élargit.
Une étude menée sous l'égide du comité national olympique[27] montre que la proportion des femmes est de l'ordre de 5% chez les présidents, de 12% chez les vice-présidents, et inférieure à 20% chez les président(e)s de commissions nationales fédérales. Pour sourire, indiquons que la fédération de gymnastique volontaire comporte 94% de pratiquantes, 86% de dirigeantes, mais que ces dames ont élu des hommes en qualité de président, de secrétaire général et de trésorier…

Au bilan, compte tenu du nombre de clubs sportifs, soit entre 165.000, recensement officiel des services du ministère et 171.000, donnée avancée par le Comité national olympique et sportif français, il y aurait autour de 1,5 million de dirigeants sportifs en France. A ne pas confondre avec le nombre de bénévoles. En effet, si tous les dirigeants sont bénévoles, tous les bénévoles ne sont pas dirigeants.

Le bonheur est dans le pré...

Dès lors que l'on est renseigné sur un nombre significatif de clubs dans chaque département, et que l'on peut déterminer le nombre moyen de dirigeants localement, il suffit de le rapporter au nombre de clubs officiellement recensés par le ministère pour évaluer le nombre total approximatif de dirigeants sportifs. C'est la proportion de dirigeants par rapport à la population de référence[28] qui nous sert ici d'indicateur. Le tableau présente les vingt premiers départements, classés dans l'ordre.

Proportion de dirigeants sportifs estimée dans chaque département (en %)

Rang	Département	Proportion	Rang	Département	Proportion
1	Gers	10,1	11	Landes	6,6
2	Ariège	8,2	12	Haute-Vienne	6,5
3	Lozère	7,7	13	Savoie	6,4
4	Aveyron	7,7	14	Mayenne	6,3
5	Creuse	7,6	15	Charente	6,3
6	Haute-Loire	7,6	16	Jura	6,1
7	Tarn-et-Garonne	7,5	17	Ardèche	6,1
8	Hautes-Alpes	6,9	18	Côtes-d'Armor	6,0
9	Lot	6,8	19	Allier	6,0
10	Deux-Sèvres	6,6	20	Ain	5,9

Source : Base de données ORASSAMIS du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Avec dix dirigeants sportifs pour cent personnes, le Gers arrive nettement en tête, suivi par un grand nombre de départements ruraux. Il est logique de constater la forte densité des clubs et des dirigeants dans des territoires composés de beaucoup de petits villages. Chacun connaît le rôle social et festif que joue le sport, dans toutes ses dimensions, dans ces secteurs ruraux qui n'ont pas la chance de disposer de toutes les facilités urbaines. Il faut attendre la 39e et la 40e places pour trouver les premiers

[27] Caroline Chimot. Enquête CNOSF/STAPS Paris sud (2003).
[28] Nous avons pris la population de 18 à 70 ans, au 1er janvier 2001, considérée comme la période habituelle pour ce type de fonction, sans méconnaître, naturellement, que bien des dirigeants vont très nettement au-delà.

départements très urbanisés, le Rhône et la Haute-Garonne, avec une proportion de 5%. Avec moins de 3%, les départements d'Ile-de-France sont en fin de liste.

La France bénévole

Nous avons pu cette année, pour colorier cette France du bénévolat, nous appuyer sur 550.000 données venant directement des associations elles-mêmes, et concernant par définition des bénévoles réguliers connus de leurs réseaux respectifs, et généralement attachés à une fonction précise.

Il nous semble d'abord utile de faire part de nos doutes sur ce qui est aujourd'hui considéré comme une évidence issue des sondages et des enquêtes. « *On serait d'autant plus fréquemment bénévole que l'on a suivi une formation initiale élevée* ». D'où notre curiosité consistant à rapprocher la proportion départementale des bénévoles de nos deux échantillons et la proportion de cadres.

A priori, une corrélation linéaire significative devrait être observable. Ce n'est pas le cas. Quand on rapproche la proportion des bénévoles des domaines du social, de la santé et de la jeunesse, et la proportion de cadres dans la population active, on parvient à un très faible coefficient de 35,5 sur 100. Le même exercice avec les dirigeants sportifs conduit à un coefficient de corrélation à peine supérieur, mais non significatif de 45,6 sur 100.

Nous émettons une hypothèse, à vérifier naturellement, selon laquelle dans les sondages et les enquêtes, les personnes ayant suivi une formation initiale élevée répondent sans hésiter par l'affirmative, dès lors qu'elles ont une activité bénévole, fût-elle symbolique. A contrario, les personnes très modestes hésitent sans doute à s'affirmer bénévoles, d'abord dans la mesure où elles ne connaissent pas forcément les contours exacts qu'il faut donner au bénévolat, ensuite dans la mesure où elles estiment simplement et modestement « *donner un coup de main* »…

Dans sa dernière étude, L. Prouteau montre du reste qu'il faut désormais être très prudent quant aux réponses apportées dans les enquêtes puisque 14% des personnes interrogées ne se déclarent pas bénévoles, alors que toutes leurs réponses par ailleurs montrent qu'elles le sont bel et bien. Osons, par exemple, avancer l'hypothèse qu'il pourrait y avoir davantage de femmes et de personnes modestes dans ce cas.

Pour construire la carte de France qui suit, nous avons accordé un poids équivalent aux bénévoles de notre échantillon (nos partenaires du domaine social, santé et jeunesse) et aux dirigeants sportifs. Nous avons ensuite évalué globalement la proportion de bénévoles par rapport à la population de référence.

Pour éviter de constituer ici une sorte de palmarès qui ne serait pas de mise, mais aussi par prudence, nous nous sommes limités à trois groupes de départements. Naturellement, nous tenons à la disposition de ceux qui voudront les étudier de plus près, les données détaillées de nos échantillons respectifs.

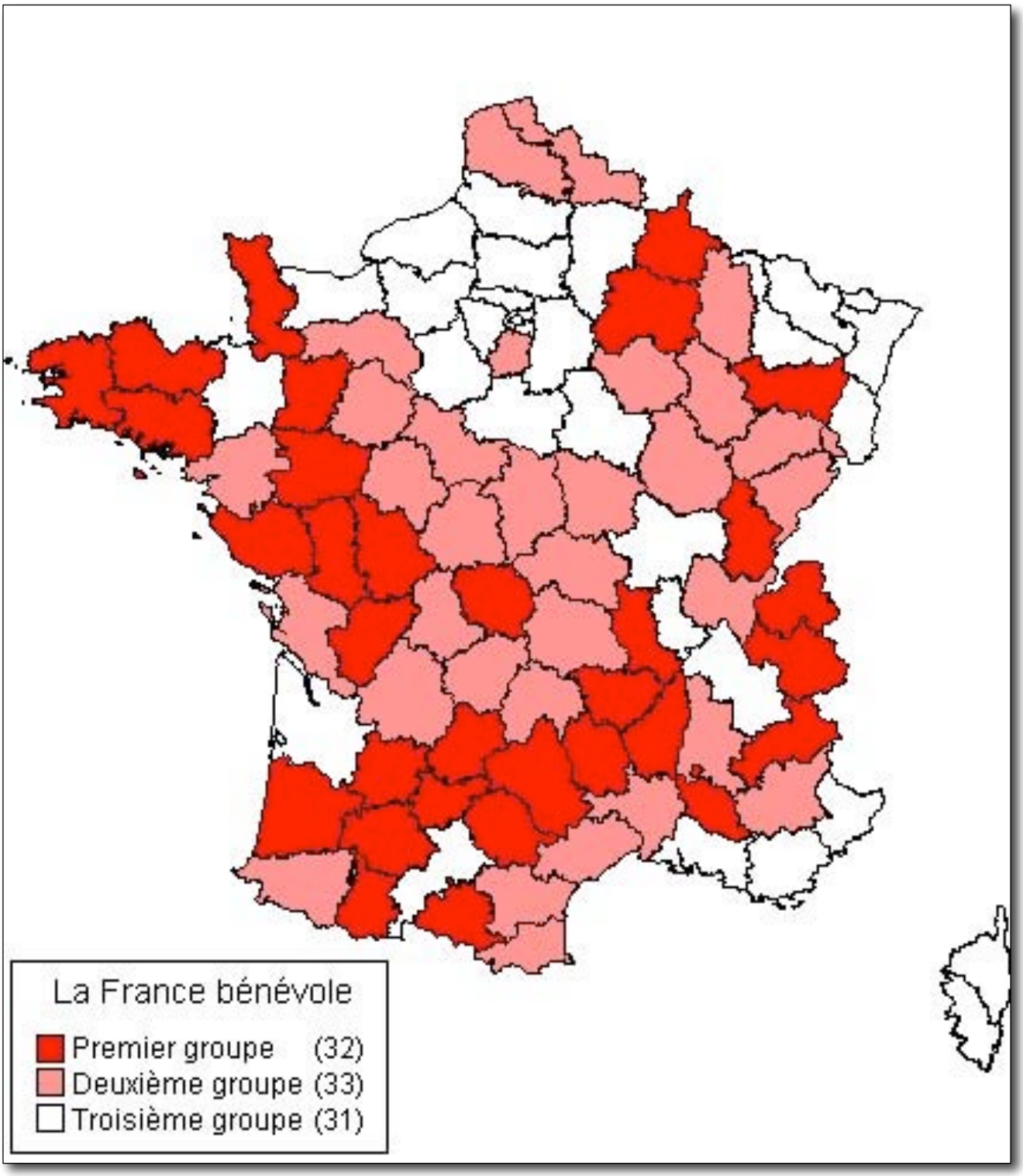

Dans le premier groupe, celui qui comporte les départements où cette proportion est la plus forte, on trouve une bonne représentation de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Massif Central et des Alpes. A l'inverse, dans le troisième groupe, celui des départements où elle est la plus faible, on trouve les métropoles urbaines, une très large couronne autour de Paris, hormis l'Essonne qui se distingue, le Nord-Est[29] et le Sud-Est.

[29] Ce qui tranche par rapport à la générosité financière dans laquelle il se distingue particulièrement.

Un clin d'œil international…

Le temps libre des Européens

Une enquête européenne, publiée le 27 juillet 2004 et concernant le « budget temps » des hommes et des femmes d'une dizaine de pays, est passée un peu inaperçue et il nous semble utile d'en reprendre ici quelques données.[30] Le Français a moins de temps libre (enquête menée en France en 1998-99, avant le vote de la loi sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail), surtout parce qu'il passe plus de temps à table (près de 3 heures contre une moyenne européenne à peine supérieure à 2 heures) et qu'il dort plus longtemps.

Ventilation du temps libre des hommes ayant un emploi

Pays	Temps libre des actifs par jour (en heures et minutes)	dont bénévolat (en minutes)	dont lecture (en minutes)	dont sport (en minutes)	dont télévision (en minutes)
Belgique	4.23	8	26	18	116
Allemagne	5.11	16	34	25	106
France	3.51	14	18	30	104
Hongrie	4.37	11	22	17	141
Finlande	5.06	15	37	31	125
Suède	4.51	12	29	29	108
Royaume-Uni	4.41	8	22	17	138
Norvège	5.37	10	30	30	118

Source : EUROSTAT. Enquêtes nationales sur l'emploi du temps conduites entre 1998 et 2002, (France 1998-99).

Il passe près de la moitié de son temps libre devant la télévision, lit plutôt moins qu'ailleurs, mais il fait plus de sport. Son petit quart d'heure de bénévolat quotidien le situe au même niveau que l'Allemand et que le Finlandais, loin devant l'Anglais ou le Belge. Il s'agit bien ici du bénévolat organisé ou de l'aide apportée à autrui.

Ventilation du temps libre des femmes ayant un emploi

Pays	Temps libre des actifs par jour (en heures et minutes)	dont bénévolat (en minutes)	dont lecture (en minutes)	dont sport (en minutes)	dont télévision (en minutes)
Belgique	3.51	7	21	12	104
Allemagne	4.49	14	35	26	92
France	3.08	11	17	17	88
Hongrie	3.43	7	18	11	125
Finlande	4.38	14	42	25	108
Suède	4.27	11	29	21	91
Royaume-Uni	4.21	13	23	10	115
Norvège	5.22	10	35	26	93

Source : EUROSTAT. Enquêtes nationales sur l'emploi du temps conduites entre 1998 et 2002.

La Française dispose de 43 minutes quotidiennes de temps libre en moins par rapport au Français,[31] et se situe assez nettement en dernière position européenne.

[30] Eurostat "How Europeans spend their time- Everyday life of women and men – Data 1998-2002" -www.europa.eu.int

[31] Essentiellement en raison d'un travail domestique de 3h40 en moyenne, contre un peu moins de deux heures pour les hommes, non compensé par une moindre activité professionnelle à due concurrence.

Elle l'utilise néanmoins plus largement que les autres pour ses activités bénévoles (6% contre une moyenne de 4% dans les autres pays). En durée, elle ne peut pour autant rivaliser avec l'Allemande, la Finlandaise ou encore l'Anglaise, qui on le voit, fait beaucoup mieux que son compatriote, en dépit d'un temps libre plus court.

Proportion du temps libre consacré au bénévolat et aux aides (en %)

Pays	Hommes		femmes	
	Temps libre en heures et minutes	temps consacré au bénévolat (en % du temps libre)	Temps libre en heures et minutes	temps consacré au bénévolat (en % du temps libre)
Belgique	4.23	3	3.51	3
Allemagne	5.11	5	4.49	5
France	3.51	6	3.08	6
Hongrie	4.37	4	3.43	3
Finlande	5.06	5	4.38	5
Suède	4.51	4	4.27	4
Royaume-Uni	4.41	3	4.21	5
Norvège	5.37	3	5.22	3

Source : EUROSTAT. Enquêtes nationales sur l'emploi du temps conduites entre 1998 et 2002, (France en 1998-99).

La France arrive donc en tête, devant la Finlande et l'Allemagne pour les hommes comme pour les femmes. Si les Françaises sont moins nombreuses que les Français à exercer une activité bénévole (cf. *Nos repères sur le bénévolat* au début de l'étude), elles lui consacrent à peu près le même temps. Il en va différemment au Royaume-Uni où elles sont plus actives dans ce domaine que les hommes, et c'est l'inverse en Hongrie.

La comparaison par pays ne permet pas d'affirmer qu'il y a un lien entre la durée du temps libre et la part consacrée au bénévolat. L'exemple de la France et le contre-exemple de la Norvège sont ainsi éloquents. Il y a en France un taux de bénévolat nettement inférieur à celui de l'Angleterre qui serait donc compensé par un temps consacré plus important (le double pour les hommes !). Nous sommes ici sur des modèles nationaux très différents qu'il conviendra d'analyser plus finement.

Le programme « Leonardo da Vinci »

Coordonné par l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (IRIV)[32], ce programme européen a été conçu pour « *encourager et faciliter le travail avec les bénévoles* ». La première étape du projet consiste à recueillir une vue d'ensemble de l'activité bénévole dans chacun des pays concernés. Ceci pour identifier, évaluer, valider les savoir-faire et qualifications acquises par le biais d'un apprentissage informel au sein d'activités bénévoles. Les organisations à but non lucratif ont une meilleure chance d'attirer les bénévoles si elles leur font prendre conscience de la variété d'expériences dans les domaines sociaux et professionnels que peut leur

[32] Présidé par Bénédicte Halba, docteur en sciences économiques, que nous remercions vivement pour sa participation et pour les informations qu'elle a bien voulu nous aider à recueillir.

apporter leur action bénévole. Pour les lecteurs qui souhaiteront en savoir plus, et en particulier connaître la situation dans un grand nombre de pays, nous recommandons la lecture de l'ouvrage de Bénédicte Halba « *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde* ».[33]

La Belgique, aussi, a son « téléthon » [34]*…*

CAP48 est son nom.[35] L'opération de solidarité de la RTBF, le média audio-visuel public (5 chaînes radio et 2 chaînes télévision) de la communauté française de Belgique, est destinée à la promotion d'une société accessible pour toutes les personnes handicapées. Elle repose à la fois sur le média, et sur la mobilisation citoyenne d'un réseau de 5000 bénévoles.

Une enquête a montré que les femmes sont majoritaires, avec près de 65%. Les jeunes de moins de 25 ans représentent près de 34%, pour 42% ayant entre 25 et 55 ans. Un peu plus de 33% des bénévoles ont plus de 55 ans. On observe une proportion de 45% de personnes ayant une activité professionnelle. Il est important de noter aussi que 53% de ces bénévoles ne s'impliquent que pour Cap48, donc de façon occasionnelle. Au total, près de la moitié sont engagés depuis plus de 2 ans, 26% depuis plus de 10 ans.

Cette action est née en 1957, à l'initiative d'un animateur vedette qui a lancé sur l'antenne un appel à la solidarité en faveur des plus démunis. Cet appel est pionnier en Belgique : c'est en effet la première fois qu'un média met au service de la solidarité sa force de mobilisation. Aujourd'hui, près de 50 ans plus tard, l'opération a suivi l'évolution des médias et des mentalités. CAP48 lance une campagne annuelle d'information et de sensibilisation[36].

L'opération est portée par des animateurs et des journalistes de la RTBF qui participent ainsi à la visibilité du projet et sont porteurs du message d'intégration et de solidarité de CAP48. Le réseau des bénévoles, structuré en régions, organise de multiples évènements de proximité en régions pour récolter des dons. Ceux-ci constituent près de 50% de la somme totale récoltée. CAP48 a diversifié ses sources de financement, avec un partenariat avec les entreprises et un partenariat avec les pouvoirs publics. [37]

---

[33] Les études de la Documentation française, août 2003

[34] Ces informations nous ont été apportées par Renaud Tockert, organisateur de CAP 48 que nous remercions vivement.

[35] La campagne lancée par Jean-Claude Menessier s'est d'abord appelée « ***Opération de solidarité 48 81 00*** », le numéro de téléphone dédié aux appels. Pour relancer le projet en 2003, et pour faire plus « *claquant* », les organisateurs ont choisi de donner un *« Cap* » à leur action, et de conserver le 48, dans un esprit de fidélité.

[36] Au cours de laquelle sont présentées plus d'une centaine d'émissions en radio et en télévision, qui abordent les thèmes liés au handicap à travers le divertissement, les émissions de société, le sport et l'information. En complément de ces programmes, la communication se développe au moyen d'une campagne radio/TV très soutenue avec la diffusion de plus 250 spots TV et de près de 1000 spots radio sur les ondes de la RTBF, et d'une campagne dans la presse écrite.

[37] Depuis 1957, près de 50 millions d'euros ont été récoltés, dont 2.161.000 en 2004. Les fonds récoltés sont ensuite octroyés à des projets de terrain sur proposition d'un jury et à l'issue d'une procédure d'appel à projets. Près de 2000 projets ont été financés et plus de 50.000 personnes ont bénéficié des dons.

L'exemple significatif du Canada.

France Bénévolat a procédé à une analyse détaillée de la situation dans ce pays. Et de conclure avec humour que « *nous ne jouons pas (encore) dans la même division* ». Sur le plan quantitatif, une première différence de taille surgit. On dénombre 27% des Canadiens de plus de 15 ans dans des actions bénévoles au sein des associations. L'INSEE nous indique qu'il y en a entre 21 et 22%. Quant on fait masse de tous les bénévoles, y compris de ceux qui agissent sous une forme non organisée, on parvient à 77% des personnes, alors qu'en cumulant de même, on parvient à 26% en France. Ceci est à mettre en parallèle avec la différence observée pour le don d'argent (34 à 36% des personnes en France, contre 78% au Canada). Une dernière différence d'importance: les Canadiennes participent à des activités bénévoles au sein des associations dans une proportion de 28% (un peu plus que les hommes), alors que l'on compte moins de 20% de Françaises.

Sur un plan qualitatif, on notera ce que les Canadiens appellent « *le travail communautaire obligatoire* », en particulier dans le cadre scolaire. Il prend souvent la forme d'une activité bénévole à laquelle les personnes s'adonnent pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Dans certaines Provinces, cette pratique est systématique ; dans les autres, elle est très largement répandue. Dans cette démarche volontariste, le bénévolat est considéré comme partie intégrante de la formation. Les entreprises jouent également un rôle important. Ainsi, 67% des bénévoles canadiens sont des salariés et 28% d'entre eux déclarent avoir eu l'autorisation de leur employeur pour utiliser du matériel ou des équipements de leur entreprise et 27 % déclarent avoir pu aménager leur temps de travail pour le rendre compatible avec leurs activités bénévoles.

En décembre 2001, un *accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* a été signé. Il rappelle les valeurs et les engagements réciproques permettant aux deux secteurs de travailler ensemble et fixe un cadre de bonnes pratiques sur les conditions de participation du secteur bénévole et communautaire à la définition des politiques publiques. Sur un mode opérationnel, le Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat « VOLNET » a été lancé en 1999 par « *Canada Industrie* », l'équivalent de notre ministère de l'Industrie. Doté d'une enveloppe de 20 millions de dollars, il a permis de communiquer avec 70 000 organismes bénévoles, d'en équiper 11 252 d'Internet et de former 17 000 personnes.

Enfin, pour mettre en relation les candidats bénévoles et les associations, il existe plus de 200 « *Centres d'Action Bénévole* », le premier datant de 1937, et la plupart ayant été structurés et développés autour des années 1960/1970. Ils ont maintenant acquis un savoir-faire considérable et des activités de recherche et de formation, et disposent d'un outillage permanent et structuré. Leurs missions et leurs services sont très proches de ceux de France Bénévolat. Un autre réseau fédéré, le « CENTRAIDE », a une mission de promotion de la solidarité et joue un rôle de centres ressources à l'égard des associations. Un dispositif intitulé « *Recrutement électronique de bénévoles* » (REB) permet de consulter des milliers d'offres de postes de bénévoles, de s'inscrire en tant que bénévole pour prêter main forte en cas d'urgence. Un bénévole peut y créer son propre profil de compétences et d'intérêts.

Portraits de bénévole, vus par…

Les bénévoles sont bien vivants, et le lecteur a forcément en tête de multiples portraits, souvent hauts en belles couleurs, de nombre d'entre eux. On écrit beaucoup sur ce sujet, mais en général dans un cadre très précis répondant à l'exigence d'une discipline, ou au contexte d'un domaine particulier. L'ambition de cet ouvrage est de faciliter les échanges. D'où l'idée de cette tribune plurielle pour laquelle nous avons rassemblé, sans autre prétention que celle de les inciter à dialoguer ensuite, quelques éclairages spontanés dont nous remercions bien vivement les auteurs.

A la question posée - *qu'est-ce pour vous un bénévole* ? – la réponse peut aller de cette belle image trouvée sur le site d'un important réseau, *« lorsque j'étais petite, je croyais que c'était un papillon…* », jusqu'à la parole autorisée de plusieurs chercheurs de disciplines différentes. Mais auparavant, trois images qu'a bien voulu nous offrir Dominique Thierry, conseiller scientifique de France Bénévolat.

Portraits de bénévoles… ordinaires !
Dominique Thierry, Vice-président de France Bénévolat

J'aurais pu faire des portraits de bénévoles exceptionnels, tels ceux qui s'investissent dans les Communautés de l'Arche ou ceux qui sont quasiment à temps plein, voire plus, dans des responsabilités associatives parfois très lourdes. J'ai préféré me souvenir de quelques-uns qui se qualifient eux-mêmes de «bénévoles de base », qui constituent la troupe des 12 millions de personnes qui donnent un peu de leur temps, parfois pour s'occuper et ne pas s'ennuyer, toujours « parce que c'est évident qu'il faut être solidaires ». Ces bénévoles ordinaires rejoignent ainsi modestement Les Justes qui ont fait des choses extraordinaires de façon ordinaire en disant tous : « On l'a fait parce que on ne pouvait pas faire autrement ! ». Quand on les interviewe un peu plus longuement, ils racontent leurs activités avec chaleur et enthousiasme et finissent toujours par dire qu'ils reçoivent plus qu'ils ne donnent. Ces quelques portraits sont tous exacts ; pour respecter la modestie de ces personnes, seuls les prénoms et les lieux ont été changés.

René, le sportif, est très connu dans sa commune de 3.000 habitants ; toujours disponible, il peut rendre service à tout le monde. Le connaître et l'indiquer est une sorte de sésame : *« Ah, vous connaissez René.. »*, immédiatement la glace est rompue et on est intégré dans la Société locale ! Agé d'un peu plus de 70 ans, il fait du vélo depuis son adolescence. Il gagnait toutes les courses locales. Compte tenu de son origine très modeste, il a été obligé de travailler dès 15 ans et de considérer le cyclisme comme un hobby marginal ; sinon, il serait peut-être devenu un grand champion.

Investi dans le vélo club de la petite ville, il a parcouru toutes les responsabilités et participé à toutes les activités. Au delà de son plaisir personnel (le vélo, c'est sa vie et le dimanche matin il roule avec ses copains !), il organise les courses locales, monte des randonnées pour des jeunes *(« pendant ce temps là ils ne font pas de c.. !)*,

participe tous les ans à l'organisation du Téléthon…Bref, que des petites choses qui contribuent au maintien du lien social.

Yvonne, accompagnante de personnes en fin de vie est dans une grande ville ; elle travaille à 80%, probablement pour avoir un peu de disponibilité pour ses activités bénévoles (mais ça, elle ne le dit pas !). Elle raconte avec de l'émotion retenue qu'elle s'est intéressée au problème de la fin de vie, quand éloignée, elle n'a pas pu accompagner suffisamment sa mère pendant une longue maladie. Elle en a été culpabilisée et a décidé de faire de l'accompagnement en hôpital. Sélectionnée de façon rigoureuse par une association spécialisée (n'importe qui ne peut pas assurer cette activité) et formée, elle n'accompagne qu'une personne à la fois. Mais maintenant accompagnante chevronnée, elle marraine de nouveaux bénévoles. Elle aussi dit que ces agonisants, ces personnes qui souffrent lui apportent beaucoup.

Christiane, la toute nouvelle trésorière d'une grande association locale, était assistante de direction d'une petite usine de 250 personnes. En 2002, son entreprise a déposé le bilan et elle a été licenciée à 58 ans. Heureusement, ayant commencé à travailler jeune, elle a pu « raccrocher » avec une situation de retraite. Sa vieille mère veuve habite avec elle et elle s'en occupe beaucoup. Très énergique, elle dit : « *Je ne pouvais pas rester entre 4 murs et le lendemain de mon licenciement, je suis allée sonner à la porte de cette association de soutien social ; c'était l'été, ils ne savaient pas trop quoi me donner à faire. J'y suis revenue dès le 1er septembre. J'ai rencontré la trésorière qui m'a dit qu'elle avait cette responsabilité depuis plusieurs années et qu'elle était un peu lasse. Nous avons fait de la double commande pendant un an et maintenant je suis trésorière en titre. Je vais travailler à l'association une demi-journée par semaine. Ça va bien ».*

Le bénévole : quelle définition sociologique?
Dan Ferrand-Bechmann, Professeur des Universités[38]

Il n'y a pas une définition du bénévole mais divers types de bénévoles. L'usage évolue puisque le volontaire définit maintenant un statut particulier et que le bénévole est de manière précise la personne qui ne reçoit pas de rémunération pour son activité, qui agit pour aider une ou plusieurs autres personnes et enfin qui n'est pas obligée ni contrainte de le faire. Mais chacune de ces dimensions peut se discuter dans des marges certes étroites à partir de pratiques sociales qui évoluent. Par exemple, la participation à la manifestation festive des parents d'élèves de son enfant n'est stricto sensu pas obligatoire mais s'y soustraire peut entraîner des sanctions diffuses ou même explicites.

Pendant longtemps le bénévolat était défini dans la limite de l'action associative mais on peut tout à fait être bénévole dans un cadre privé, dans un échange entre voisins par exemple. Pour rester dans les limites sémantiques du bénévolat tel que défini par

[38] « ***Le Métier de Bénévole*** » Anthropos 2000 – Et sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann, ***« Les bénévoles et leurs associations, autre réalité, autre sociologie*** ». L'Harmattan 2004

la sociologie, il faut qu'il n'y ait pas d'obligation. C'est pourquoi l'entraide familiale ou l'aide familiale n'entre pas dans ce champ. Mais les frontières du bénévolat restent mouvantes et liées entre autres à des situations d'urgence, de pression et de contrainte sociale, de cultures régionales et d'appartenances politiques ou religieuses. Le bénévolat devient une conduite normale au sens de la norme et s'est infiltré, heureusement pour certains et insidieusement pour d'autres dans les cycles de vie. Expérience pré-professionnelle pour les jeunes, remboursement d'une dette sociale et moyen d'échapper à une culpabilité pour d'autres. Le bénévolat est aussi une occupation proche du travail, marquée de toutes ses caractéristiques et même s'inscrivant dans une seconde carrière pour les retraités ou des adultes ayant une autre activité salariée et ayant ainsi le moyen de suivre une vocation parallèle.

Le bénévolat est enfin un moyen de rester vivant et présent au monde, de s'inscrire dans un système de rôles et de représentations. Pour beaucoup de groupes sociaux, l'engagement bénévole fait partie intégrante des statuts qu'il s'agisse d'un engagement militant ou occupationnel. Entre le bénévole qui donne un temps très long à une action difficile comme la maraude du soir dans une association qui aide les personnes sans domicile et le bénévole qui plie quelques enveloppes en papotant, la similarité est forte dans le choix de la solidarité par rapport à d'autres actions : loisir ou travail pour gagner davantage d'argent.

Complément d'un Etat-providence, manifestation d'une citoyenneté active et solidaire, le bénévolat profite aux bénévoles et à ceux qu'ils aident mais c'est oh combien l'alibi d'une société marchande. Il n'en reste pas moins que le bénévolat est un phénomène hybride qui appartient au monde de la générosité et de l'altruisme et à celui du travail, de l'échange marchand et de l'individualisme. A cheval entre deux mondes sociaux, les bénévoles sont dans des positions fort inconfortables sauf dans leurs propres groupes sociaux où leurs identités sont renforcées vis-à-vis de l'out group et souvent face à leurs miroirs où ils savent trouver une image sinon radieuse du moins satisfaisante. Beaucoup avouent y prendre surtout du plaisir. Le bénévolat est une réalité paradoxale par rapport aux valeurs les plus portées dans notre société contemporaine qualifiée souvent à tort d'individualiste ou de tribale.

Quelques traits du donateur et du bénévole…

Roland Guénoun, psychologue, chargé d'enseignement à l'IEP Paris[39]

Dans « les angoisses du Roi Salomon », Romain Gary, alias Emile Ajar, fait dire à son personnage : *« Il avait pris depuis quelques années sa retraite…et il occupait ses loisirs à des œuvres de bienfaisance, car plus on devient vieux et plus on a besoin des autres ».* La relation à l'autre, proche ou lointain, réel ou fantasmé, est bien l'un des moteurs puissant de l'acte de donner. L'autre est la victime impuissante d'indifférence, d'abandon, de maladie, d'injustices, de catastrophes, l'autre n'est pas responsable du malheur qui l'a rendu orphelin, handicapé, qui a vu sa maison détruite et les siens disparaître.

[39] Cofondateur du CerPhi et de la Chaîne de l'espoir.

Devant ce malheur, le donateur mesure sa propre impuissance ou son propre privilège. Donner est à la fois un acte compassionnel et une délégation à un organisme dont le donateur partage les convictions pour agir à sa place, efficacement, au mieux du sort des victimes.

Le bénévolat procède sans doute d'une autre démarche : les composantes pragmatiques prévalent sur la dimension compassionnelle. Soutenu par des motifs d'ordre éthiques ou religieux, politiques ou éducationnels, il s'inscrit dans un champ du rationnel, de l'action, de l'engagement, alors que le don d'argent procède d'une démarche où l'imaginaire et l'affectif occupent une place centrale. Vu par les donateurs, le bénévole est celui qui a mis en harmonie ses idées et ses actes, et dont le don de temps, le don de soi, l'amour de l'autre le hisse au rang de figure christique. Vu par les associations, le bénévole doit avant tout faire preuve d'efficacité et doit avoir élucidé ses motivations à agir afin de ne pas risquer les dommages « collatéraux » pour soi et pour l'autre d'un engagement non conscient et non responsable.

Dans cette démarche, d'apparence désintéressée, les bénéfices symboliques ou narcissiques, le plaisir ne sont pas absents. Se percevoir comme utile, important, construire une image de soi valorisante, éprouver, pour un éducateur, la satisfaction de la réussite scolaire ou sportive de jeunes à qui l'on consacre une grande partie de son temps et de ses loisirs, partager dans la joie et le plaisir le moment du sourire retrouvé d'un enfant ou d'une personne âgée et in fine être aimé en retour… constituent les ressources énergétiques qui permettent au bénévole, au-delà du découragement ou de la lassitude, de s'engager dans la durée.

« Mesurer » le bénévolat est un réel défi pour les statisticiens.
Ludovic Subran, professeur à l'ENSAI de Rennes[40]

Que l'on s'intéresse aux dons, sous toutes leurs formes, aux donneurs ou bien encore aux motivations de ceux-ci, l'information chiffrée est difficile à obtenir. Il n'existe pas de méga base de données rassemblant tous les gestes d'amour faits au quotidien ! Le don une affaire personnelle qui ne se dévoile pas forcément à un enquêteur – ou une enquêtrice, aussi charmante soit-elle…

La nature de l'information à laquelle on s'intéresse est elle aussi problématique. Quantifier l'investissement de Mme Y. dans son association, le don de *« soi »*, de « *son temps* » est quasiment impossible. Le nombre de dons est insuffisant pour appréhender le donneur. Sa fidélité, son implication sont des marques importantes de générosité. Le statisticien aime à fournir une information synthétique résumant au mieux une situation : « les Français mesurent en 'moyenne' […] », « Les causes de décès 'les plus importantes' chez les jeunes sont […] »,… Or le don est multiple, c'est ce qui fait sa force mais aussi la difficulté de le cerner.

[40] Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information.

Enfin, le métier de statisticien consiste bien souvent à prévoir le devenir d'un phénomène : en épidémiologie, l'évolution d'une pandémie ; en économie, la croissance, l'inflation ; en marketing, l'impact d'une campagne publicitaire,… Pascal écrivait : « *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas* », cette maxime souligne combien il est difficile de prévoir ce que M. X consentira à donner demain à l'organisme qui va le solliciter. Aura-t-il regardé le journal télévisé la veille ? Mme Y l'aura-t-elle énervé en parlant de son association à longueur de temps ? Allez savoir !

Cela va faire un an que je travaille avec l'équipe du CerPhi en qualité d'expert du « *chiffre* » et j'avoue que le thème du don m'apparaît toujours aussi passionnant. La prise en compte de la complexité de cette « *action vers l'Autre* » est difficile. Mais cette matière est belle et mérite que l'on s'y intéresse, ne serait-ce que pour inciter davantage encore les « *timides* » à devenir philanthropes !

Le point de vue de la formatrice.
Bénédicte Massis, Psychologue conseil [41]

De nombreuses formations dispensées ces dernières années auprès de bénévoles comme auprès de responsables associatifs me conduisent à quelques constats. Si, le nombre de bénévoles ne cesse de progresser, les associations éprouvent, souvent, des difficultés à recruter, notamment sur des postes de responsabilité (dirigeants, encadrement d'activité…). Ce phénomène résulte de plusieurs facteurs : d'abord, la primauté grandissante d'un bénévolat plus occupationnel qu'engagé. Les bénévoles se mobilisent plus par rapport à l'intérêt de l'activité que pour la défense d'un projet d'association. Les prises de responsabilité sont d'autant plus freinées que les risques augmentent en raison d'un contexte de plus en plus complexe et judiciarisé. Ensuite, l'affluence des bénévoles profite aux associations très médiatisées et aux petites structures locales. Le bénévolat s'inscrit dans une démarche de proximité : agir concrètement dans son environnement. Ce sont les associations ou fédérations moyennes, peu médiatisées, qui souffrent le plus du manque de renouvellement de leurs bénévoles.

Par ailleurs, les bénévoles perçoivent plus qu'auparavant la formation comme une opportunité pour améliorer leurs compétences et la qualité des services rendus par l'association. Ils privilégient donc les formations techniques liées à l'action, quelquefois au détriment des formations correspondant au fonctionnement lui-même de l'association. Et pourtant, l'analyse des pratiques dans les associations fait apparaître la nécessité de mettre en place une gestion des ressources humaines bénévoles touchant à la formation initiale, à l'accueil et à l'accompagnement des bénévoles, comme à l'évaluation de leur activité… Les grands réseaux ont élaboré de très bons outils d'intégration et de suivi de leurs bénévoles mais ils sont plus ou moins adoptés par les structures locales. La formation devient alors le lieu et l'objet de la confrontation entre les objectifs et la réalité. Bien des freins demeurent encore

[41] Co-fondatrice de Bénévolat formation (www.benevolat.formation.com) et Auteur du « *guide du bénévolat* » paru aux éditions Territorial (www.associationmodeemploi.fr) en novembre 2004.

pour un meilleur développement de la formation. Son financement reste toujours un gros obstacle pour les petites et moyennes associations (ressources propres insuffisantes, difficulté d'accès aux subventions). Elle impose des contraintes de temps et de lieu. L'urgence du terrain l'emporte, et les formations restent difficiles à planifier pour les équipes.

Qu'est-ce qu'un bénévole ?

Xavier Delsol, juriste, fondateur de Juris associations[42]

Juridiquement, le bénévole est celui qui propose ses services à une association sans obtenir aucune rémunération directe ou indirecte en contrepartie de son temps passé ou de la responsabilité de ses fonctions. Mais, de plus en plus fréquemment, il est d'usage d'attribuer aux bénévoles une compensation financière, le cas échéant sous forme d'avantages en nature ou de remboursements forfaitaires de frais, au-delà des strictes dépenses engagées pour le compte de l'organisme. Les dépenses du bénévole peuvent aussi être prises en charge dans leur totalité (hébergement, nourriture,…) soulevant alors la question d'une rémunération indirecte ou « au pair ».

Dans ces différents cas, l'association court ainsi le risque de voir cette intervention requalifiée en « contrat de travail », avec les conséquences parfois graves que cela peut emporter :

- assujettissement aux cotisations sociales (URSSAF notamment) des remboursements consentis au-delà des stricts frais engagés à prix coûtant,
- délit de « travail dissimulé » (cf. article L. 324-9 et 10 du code du travail) pour non déclaration de salarié (notamment si le bénévole n'est pas membre de l'association -cf. en ce sens, Cour de cassation, chambre sociale, 22 janvier 2002, Croix-Rouge française),
- et/ou délit de rémunération inférieure au SMIC,
- ou encore requalification en licenciement abusif lors de l'exclusion éventuelle du bénévole (cf. a contrario, Cour de cassation, 9 mai 2001, Communauté Emmaüs de Pointe-Rouge), etc.

Pour se prémunir, il est alors indispensable :

- d'éviter les remboursements forfaitaires et de toujours demander les justificatifs des frais engagés ;
- de faire adhérer préalablement les bénévoles à l'association, ce qui laisse mieux présumer du lien associatif plutôt que d'une relation salariée ;
- de pouvoir démontrer que ces bénévoles, même si un minimum d'organisation de leur activité est nécessaire, ne s'intègrent pas au sein d'un « service organisé » présupposant l'existence d'un lien de subordination (cf. Cour de cassation, 31 mai 2001, URSSAF de Grenoble c/ Association CACS) ;
- de faire justifier, pour la mission, les éventuels avantages consentis aux bénévoles, …

[42] Avocat, cabinet DELSOL & Associés (Paris/Lyon)

Le bénévolat maltraité

Jean Bourrieau, docteur en sciences de l'éducation

Si d'un côté, des associations, grandes et petites, locales ou nationales, se plaignent d'une diminution du bénévolat, d'un autre côté, des études (ne serait-ce que l'état des lieux réalisé par Jacques Malet publié par le CerPhi en novembre 2004) montrent que le dynamisme associatif n'a jamais été aussi grand. Ces deux constats ne sont pas contradictoires et sans doute, comme le montre Roger Sue , s'il n'y a jamais eu autant de bénévoles, ils se répartissent dans un nombre beaucoup plus grand d'associations et les formes d'engagements ont évolué.

Nous connaissons tous, pour l'avoir vécu, pour l'avoir pratiqué, pour en avoir bénéficié, pour avoir vu nos proches s'enthousiasmer ou se désespérer, ce qu'est le bénévolat, sa richesse, pour ceux qui en bénéficient comme pour les bénévoles eux-mêmes… Nous savons que le bénévolat est une forme d'engagement qui n'a pas de limite dans ses champs d'intervention, parfois les plus étranges pour nous, mais combien important pour ceux qui le vivent. Nous avons tous rencontré des hommes et des femmes pour qui la vie a changé – parfois radicalement - à travers une activité bénévole, par les rencontres qu'elle a favorisées, par les compétences qu'elle a permis d'acquérir, par les potentiels qu'elle a mis au jour, par la confiance en soi, la reconnaissance, voire la dignité qu'elle a permis de retrouver.

C'est tout cela, me semble-t-il, qui est aujourd'hui fragilisé.

Du côté des pouvoirs publics, derrière un discours convenu selon lequel les associations sont indispensables à la cohésion sociale et le bénévolat vital au lien social, la réalité est toute autre. D'un côté, l'État déconcentré, de moins en moins argenté, renvoie bon nombre d'associations à leurs propres moyens où à ceux qu'elles pourront obtenir des collectivités territoriales. D'un autre côté, l'État central cherche, avec succès, à transformer quelques associations choisies ou candidates en agent des politiques publiques. Ce qui guette alors les associations, c'est la posture de prestataires qu'elles vont adopter, voire leur instrumentalisation, au national comme au local. Ce phénomène n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est son extension rapide et son risque de généralisation comme rapport normal entre une association et les pouvoirs publics que traduit, par exemple, le développement des procédures d'appel d'offres, non seulement en application de la loi, mais y compris lorsque la loi ne l'impose pas. On est plutôt dans une logique de pensée dominante qui commence à faire force de loi. Il faut alors simplement se demander ce que deviennent les bénévoles d'une association – c'est-à-dire le cœur de l'association - dans une procédure d'appel d'offre.

Du côté des associations, les temps sont durs, et je ne voudrais pas jeter la pierre à qui que ce soit. Dans le quotidien, elles sont coincées entre leur projet et les dispositifs publics, entre le sens qu'elles souhaitent donner à leur action et leur volonté de survie, entre la nécessité d'obtenir des moyens humains et financiers et leurs revendications d'indépendance. Dans les faits, si l'on vénère les bénévoles, il semble que l'on préfère les bénévoles inorganisés…

Quatre points importants

Je voudrais simplement noter ici quelques éléments sur lesquels il serait nécessaire de s'arrêter plus longuement, parce qu'ils touchent aux fondamentaux de la vie associative et du bénévolat. Sans en faire une généralité, ils me font dire que le bénévolat est maltraité et qu'il faut, là aussi, se réinterroger.

Premier élément, récurrent, que j'ai déjà largement développé[43], ce sont les effets de vagues successives de professionnalisation depuis les années 60, d'abord à la demande de l'Etat, puis réappropriée et enfin revendiquée par de nombreuses associations. On a, depuis 40 ans, eu le temps d'en voir les effets. Dans une professionnalisation qui confond salariat et compétences, les bénévoles ne sont parfois plus les porteurs du projet ; d'abord associés au projet construit par les salariés (parce que nous dit-on, il faut de plus en plus de compétences et de technicité) ils sont ensuite trop souvent marginalisés. Se développent alors des associations sans bénévoles avec d'un côté des salariés, qualifiés de plus en plus et dans tous les domaines pour satisfaire une réglementation galopante et garantir des filières d'emplois cohérentes, et d'un autre un conseil d'administration. « *Vous voyez bien qu'il y a des bénévoles* », m'a t-on dit « *puisqu'il y a un conseil d'administration*».

Deuxième point. C'est parfois vrai; le conseil d'administration est alors la « poche de résistance bénévole » qui, souvent avec les salariés, tente de conserver ou de développer l'esprit qui les a fait, un jour, se rassembler. Parfois, le conseil d'administration est le résultat de tractations de tendances, accompagnées de la « désignation démocratique» à la présidence d'une personnalité capable, au plan local ou au plan national de mobiliser réseaux et financements. On peut alors se demander quelle est la fonction des bénévoles. Parfois, l'engagement bénévole est biaisé – c'est sans doute indispensable pour une coordination, pour le moins questionnable sinon - lorsque le conseil d'administration de l'association est composé des salariés d'autres associations. C'est un deuxième élément, également récurrent.

Troisième élément, plus récent, c'est la généralisation de la logique de l'offre et de la demande. Développée depuis de nombreuses années par le Centre National du Volontariat, reprise récemment par France Bénévolat, elle consiste à mettre en rapport des personnes désireuses de faire du bénévolat et ne sachant vers quelle association se tourner, et des associations en recherche de bénévoles pour mener à bien leurs activités. Cette logique correspond sans aucun doute aux besoins d'un certain nombre de bénévoles et d'associations et doit exister. Mais il ne faut pas réduire le bénévolat à cette approche. Pour d'autres personnes, c'est « *naturellement* », en termes de proximité géographique ou idéologique, d'amitiés ou de voisinage, de suite logique de la pratique d'une activité, d'accompagnement d'activité, etc., que se font des engagements bénévoles. Ce ne sont d'ailleurs pas toujours les compétences apparemment visibles, pour lesquelles on aurait sollicité la

[43] cf. « L'éducation populaire réinterrogée », Editions L'Harmattan ; 2001

personne ou pour lesquelles elle se serait proposée qui seront en réalité mise en oeuvre. Il y a quelque chose de nouveau qui se construit à chaque fois entre les membres de l'association, le projet et les bénévoles qui s'engagent.

Quatrième élément (mais n'y a-t-il pas un glissement facile à partir de la logique de l'offre et de la demande ?), voilà qu'on parle de rémunération du bénévolat. Deux exemples : Le Monde daté du 9 février 2005 titre « *des bénévoles rétribués pour les sorties d'école à Paris* ».[44] Au colloque sur *« l'engagement bénévole des étudiants »* organisé les 3 et 4 décembre 2004, conjointement par l'Université Paris 8 et France Bénévolat, l'un des intervenants, dans l'atelier « compétences associatives et emplois », a également parlé de la nécessité de rémunérer le bénévolat pour répondre aux besoins financiers des étudiants. On mélange tout ! Nous savons bien que la plupart des étudiants n'ont pas ou peu de ressources financières. Mais ce n'est pas au bénévolat d'y répondre. S'il y a indemnité financière, cela ne doit pas aller au-delà du juste remboursement des frais de déplacements, de gardes d'enfants, etc. La rémunération du bénévolat, nous l'avons évoquée plus haut, est tout autre que financière.

Vraiment le bénévolat est maltraité. Il faut travailler à lui redonner, là où elle disparaît, sa dimension collective, sa force de proposition et d'interrogation. Le risque est trop grand, sinon, qu'il ne devienne une « *activité complémentaire à l'emploi* ».

Les attentes des associations en matière de bénévolat
Ingrid Kemoun, responsable d'un portail de la solidarité [45]

Nous avons mis à profit la relation dynamique et interactive que nous entretenons avec les associations référencées sur notre site pour les interroger, cette année comme l'an passé, dans le cadre de la préparation de cette étude.

Quelle est l'importance des besoins en bénévolat ?
Nous savions que les associations souhaitaient certes recevoir des moyens financiers (63% d'entre elles), ainsi que des moyens matériels (65% d'entre elles), mais elles sont quasiment unanimes (97%) à demander des ressources bénévoles.[46]
Cette recherche de bénévoles est uniforme quel que soit l'objet de l'association, contrairement à la demande de matériel, plus prononcée dans le domaine de la santé, et à la demande financière, plus nette de la part des associations qui s'occupent de l'enfance dans le monde.

---

[44] L'article précise « Il s'agit, pour M. Caresche, (adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité), d'instaurer *une forme originale de bénévolat rétribué où la dimension citoyenne sera importante*. En clair, après Lyon, Paris s'apprête à recruter, dans chaque quartier concerné, des retraités, des mères au foyer ou des étudiants qui, moyennant une rétribution de 300 euros net par mois, assureront huit à douze heures de surveillance par semaine. *Il ne s'agira pas d'un emploi*, précise M. Caresche, *mais plutôt d'une activité complémentaire*».

[45] ***www.jeveuxaider.com*** **,** site internet qui met en contact associations, bénévoles et entreprises qui souhaitent faire un don ou s'investir pour une cause humanitaire.

[46] Sur un échantillon de 2.192 associations ayant manifesté leurs besoins.

La quasi-totalité des associations déclarent que leurs besoins en bénévoles ont augmenté depuis cinq ou six ans. Le plus souvent (85%) en raison du développement de l'activité de l'association. Pour 15% d'entre-elles, le besoin augmente en raison d'un moindre engagement de leurs bénévoles. Effet de la mutation du bénévolat ?

Quels sont les profils recherchés ?

La tendance pour un bénévolat de compétences, déjà observée l'an dernier, se confirme. Alors qu'elles étaient 63% l'an dernier à rechercher des bénévoles aux compétences spécifiques, elles sont cette année 80% dans ce cas. Le temps où l'on recherchait avant tout des « *bonnes volontés* » semble bien fini.
Ainsi, parmi les « *compétences transversales* » les recherches les plus fréquentes, quelquefois un peu désespérées, concernent comme l'année dernière, l'informatique, les nouvelles technologies et la communication. On note également une forte augmentation des besoins en matière de comptabilité et dans une moindre mesure en matière de négociation et de recherche de fonds.

Quelques mots pour finir…

Il nous semble que l'intérêt le plus marqué de cette démarche consiste à rapprocher différents acteurs de la vie associative. Les responsables du bénévolat dans leurs réseaux respectifs, d'abord, qui se sentent assez souvent seuls et isolés, et peuvent ici se rassurer dans la mesure où ils constatent que leurs difficultés sont partagées, et dans la mesure où la volonté commune est de mutualiser délibérément les bonnes idées et les expériences. Les chercheurs, ensuite, qui souhaitent échanger, au-delà de leurs disciplines propres, dans un domaine qui exige véritablement une approche transversale.

Par ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de confirmer aux responsables associatifs qu'ils n'ont pas rêvé. Oui, le bénévolat évolue fortement. Même si le nombre de ceux que l'on continue d'appeler indifféremment « *bénévoles* » augmente, ceux et celles que l'on doit désormais distinguer en les nommant « *bénévoles réguliers* » ne semble pas évoluer. Au moment où se réunissent de nombreux groupes de travail, dans le cadre de la conférence nationale de la vie associative, cette modeste contribution pourrait donc être « *versée au dossier* »…

* *

*

Cette étude réalisée avec Cécile Bazin, n'aurait pas vu le jour sans …

….nos partenaires dans les associations :

- ✓ **Florence Duguet** fduguet@afm.genethon.fr **,** de l'Association Française contre les Myopathies www.afm-France.org
- ✓ **Evelyne Berthelemy et Chantal Clarac** anfem@free.fr de l'Association Nationale des Femmes de Militaires www.anfem.org
- ✓ **Marie-Christine Graff** mc.graff@croix-rouge.net de la Croix-Rouge Française www.croix-rouge.fr
- ✓ **José Coll** josecoll@wanadoo.fr et **Jean-Marie Durant** jean-marie.durant@fédération-dondesang.asso.fr de la Fédération française pour le don de sang bénévole www.fédération-dondesang.asso.fr
- ✓ **Laëtitia Berhault** projet.sf@free.fr de la Fédération nationale du scoutisme français
- ✓ **Monique Oheix** monique.oheix@wanadoo.fr des Bibliothèques sonores/Les donneurs de voix
- ✓ **Alexandra Barthe** abarthe@lireetfairelire.org de Lire et faire lire
- ✓ **François Dupré** francois.dupre@medecinsdumonde.net de Médecins du monde www.medecinsdumonde.org
- ✓ **Patrick Bertrand** pbertrand@passerellesetcompetences.org de *Passerelles & Compétences* www.passerellesetcompetences.org
- ✓ **Pascal Loviconi** pascal.loviconi@petitsfreres.asso.fr des Petits Frères des Pauvres www.petitsfreres.asso.fr
- ✓ **CatherineThiebaux** cthiebaux@groupemalakoff.com des Relais Capimmec
- ✓ **Emilienne Briche** h.diebolt@restosducoeur.asso.fr des Restaurants du Cœur www.restosducoeur.org
- ✓ **Vincent Blyweert** vincent-blyweert@secours-catholique.asso.fr du Secours Catholique www.secours-catholique.asso.fr
- ✓ **Marianne Mousseau et Gérard Mousseau** benevolat@secourspopulaire.asso.fr du Secours Populaire www.secourspopulaire.asso.fr
- ✓ **Alexis Béresnikoff** rec.alexis@snsm.org **et Nadia Plesa** rec.nadiap@snsm.org de la Société Nationale du Sauvetage en Mer www.snsm.net
- ✓ **Daniel Gufflet** dan.gufflet@wanadoo.fr de l'Union Nationale des Familles et amis de malades mentaux (UNAFAM)

….et celles et ceux qui ont apporté leur amicale contribution :

- ✓ **Pour le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,**
  Fabienne Bourdais et **Jean-Claude Samalens** (Direction des sports)**,**
  Jacques Thiolat et **Patrick Lavaure** (DRJS et DDJS Nantes)
- ✓ **Pierre Blein** de l'Union interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
- ✓ **Jean Bourrieau**, chargé de mission à la délégation interministérielle à la ville
- ✓ **Xavier Delsol**, avocat, fondateur de Juris Associations
- ✓ **Dan Ferrand-Bechmann**, professeur à l'Université Paris 8
- ✓ **Roland Guenoun**, fondateur de la Chaîne de l'espoir et chargé de cours à l'IEP de Paris
- ✓ **Bénédicte Halba,** docteur en économie, fondatrice de l'IRIV
- ✓ **Ingrid Kemoun**, **Ingrid Kemoun**, conseil en solidarité, diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et responsable de www.jeveuxaider.com portail de la solidarité
- ✓ **Bénédicte Massis**, psychologue conseil et co-fondatrice de *Bénévolat.formation*
- ✓ **Ludovic Subran**, professeur à l'Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information
- ✓ **Dominique Thierry**, vice-président de France Bénévolat, conseiller scientifique
- ✓ **Renaud Tockert**, Radio-télévision belge de la communauté française. organisateur de Cap 48
- ✓ **André Verchère,** président de France Bénévolat Pays de Loire

France Bénévolat, association loi 1901, a notamment pour objet d'assurer la promotion du bénévolat, d'accueillir **dans une centaine de Centres locaux, antennes et relais**, les bénévoles potentiels et de les orienter vers les associations susceptibles de leur procurer une activité correspondant à leurs goûts, souhaits et compétences. **France Bénévolat** met à la disposition des bénévoles et des associations un site Internet, véritable journal moderne de petites annonces et d'informations permanentes sur le bénévolat. Pour prendre une analogie, **France Bénévolat vise à devenir "l'ANPE du bénévolat"** pour aider les associations à définir leurs besoins et aider les bénévoles à identifier leurs compétences transférables au secteur associatif.

France Bénévolat veut également contribuer à une meilleure gestion des ressources humaines bénévoles, en vue d'aider les associations à apporter un meilleur service à tous leurs membres ou bénéficiaires**.** Créée fin 2003 sur la base d'un Projet associatif totalement renouvelé, **France Bénévolat** est soutenu par un grand nombre de personnalités, et la quasi-totalité des grands réseaux associatifs nationaux en sont partenaires.

Dès le départ, nous avons constaté que le renouvellement des cadres dirigeants bénévoles des associations ne s'effectue plus naturellement, que nos contemporains ont un moindre intérêt pour les postes de responsabilité car ils s'engagent moins sur un projet que sur une action, qu'ils s'investissent plus dans l'action et moins dans l'association - ce qui se traduit par la pratique du nomadisme associatif - que les personnes désirant s'engager ont souvent des exigences de professionnalisme et de rigueur auxquelles les associations ne savent pas toujours répondre, que le mouvement associatif a du mal à développer et à accueillir convenablement une demande de bénévolat très diversifiée correspondant à ses besoins et à bien employer les bénévoles dont elle dispose déjà.

Localement, **France Bénévolat** a pour fonctions d'assurer une promotion active du bénévolat, ***dans tous les domaines de la vie associative,*** en liaison avec le tissu associatif local et les collectivités territoriales, de mieux faire connaître les associations au niveau local et tout particulièrement celles qui ont un besoin récurrent de bénévoles, de recenser les besoins à court terme des associations partenaires en compétences bénévoles, d'accueillir, conseiller, orienter et suivre tous les bénévoles potentiels, quelles que soient la nature, les motivations et la durée de leur engagement potentiel, de travailler avec les associations sur une bonne intégration des nouveaux bénévoles, et plus globalement sur la gestion des « *richesses humaines* » bénévoles.

France Bénévolat dispose d'un site Internet national , www.francebenevolat.org, qui vise à la fois à être le site de référence en matière de données et d'information sur le bénévolat en France et à l'étranger, à faciliter l'accès direct, par un système de liens, auprès des grandes associations partenaires, à faire, **tant au plan national que local,** un rapprochement simple, offre/demande, pour les bénévoles qui ont un projet précis et les associations au clair sur la nature des compétences qu'elles recherchent.

France Bénévolat est en outre le représentant national de l'International Association for Volonteer Effort (IAVE) et du Centre Européen du Volontariat. En un an d'existence, **France Bénévolat** est devenu l'interlocuteur privilégié en matière de Bénévolat, tant des associations que des pouvoirs publics et des médias.